



Fédération des chambres
de commerce du Québec | fccq



La force du réseau

Rapport annuel 2007-2008

Forte de son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

VISION

Être un acteur incontournable pour promouvoir un Québec gagnant, compétitif et innovateur qui exploite les opportunités de la mondialisation.

MISSION

Défendre les intérêts des entreprises sur toutes les tribunes d'influence en s'appuyant sur le réseau des chambres, afin de soutenir leur croissance et accroître la richesse collective du Québec.

- 2 • **Mot des présidents**
- 4 • **Des chambres en mouvement**
- 7 • **Projet Balancier**
- 8 • **Les Indicateurs**
- 11 • **Les membres corporatifs**
- 15 • **Interventions publiques**
- 34 • **Corridors de commerce**
- 38 • **Partenariats**
- 44 • **Congrès 2007**
- 48 • **Mercuriades 2008**
- 54 • **Bureau de direction**
- 55 • **Bureau des gouverneurs**
- 56 • **Conseil d'administration**
- 59 • **Représentants sectoriels**
- 61 • **Comités**
- 62 • **Publications**
- 64 • **Personnel de la FCCQ**

MOT DES PRÉSIDENTS

Agir pour favoriser la croissance des entreprises d'ici

La vitalité et le dynamisme de l'économie québécoise sont portés par des gens d'affaires et des entrepreneurs qui, chaque jour, innovent, prennent des risques et affrontent un environnement qui change de plus en plus rapidement. Pour s'en rendre compte, il suffit de penser à la montée fulgurante du dollar canadien, à la crise des marchés financiers, à la pénurie de main-d'œuvre, à la crise de notre industrie forestière, à l'explosion des marchés émergents, particulièrement dans le secteur manufacturier, ou encore à la hausse faramineuse des coûts de l'énergie.

Dans ce contexte en pleine ébullition, l'influence et les actions de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) ont été déterminantes. Ainsi, au nom de ses membres, de la vitalité économique du Québec et de la croissance de ses entreprises, la FCCQ a mené et remporté de nombreuses batailles tout au long de la dernière année. L'abolition de la taxe sur le capital pour le secteur manufacturier, la concrétisation du Corridor de commerce Québec – Ontario, l'aboutissement du projet de port méthanier Rabaska ou la réforme de la Loi sur l'équité salariale en sont quelques illustrations.

Ces victoires ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont inspirées par le travail continu de nos membres, les acteurs mêmes du milieu des affaires, qui s'impliquent activement au sein de nos comités et nous stimulent à rechercher ensemble des solutions à leurs préoccupations, enrichissant ainsi la pertinence de nos prises de position publiques. Ces 100 000 gens d'affaires, œuvrant au sein des 40 000 entreprises membres de la FCCQ, sont le visage et l'âme du dynamisme économique du Québec et nous tenons à les remercier chaleureusement de leur appui indéfectible.

En 2007-2008, nous avons redoublé d'efforts afin de produire du contenu exclusif et exhaustif susceptible d'éclairer nos membres et les administrations publiques sur les moyens de raviver l'activité économique au Québec. Nous avons réalisé notre second Indicateur FCCQ et un premier Indicateur sectoriel. Plusieurs sondages et études sont venus conforter nos prises de position, notamment celle sur les avantages que le Québec tirera de la réalisation des projets de terminaux méthaniers.

Portés par notre volonté de devenir le porte-parole incontournable du milieu des affaires, nous avons réactualisé notre mission afin d'affirmer plus fort notre désir de défendre les intérêts des entreprises du Québec. Après une vaste consultation de nos membres nous avons choisi de retenir en priorité quatre axes qui sont directement reliés aux facteurs de compétitivité et de croissance pour les entreprises du Québec, soit la **croissance des entreprises par la productivité et l'innovation, la main-d'œuvre, l'internationalisation et le développement durable**. Nous sommes convaincus que ces questions essentielles seront elles-mêmes porteuses de progrès pour le Québec de demain.

Alors que la FCCQ s'apprête à célébrer 100 ans au service des gens d'affaires et des entreprises d'ici, nos nombreuses réalisations en 2007-2008 confirment notre volonté et notre fierté de continuer à mettre en place des conditions gagnantes pour améliorer la compétitivité de nos entreprises. Ainsi, nous nous engageons à poursuivre dans cette voie pour les 100 années à venir.



Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale, FCCQ



Richard Côté, MBA
Président du conseil 2007-2008
Vice-président, Direction Financement des grandes entreprises, Québec
BMO Banque de Montréal

A handwritten signature in black ink that reads "Françoise Bertrand".

Françoise Bertrand

A handwritten signature in black ink that reads "Richard Côté".

Richard Côté

DES CHAMBRES EN MOUVEMENT

Semaine des chambres de commerce du Québec

Du 22 au 26 octobre 2007, la FCCQ a organisé la première Semaine des chambres de commerce du Québec, sous la présidence d'honneur de M. Patrice Simard, président du conseil sortant de charge de la FCCQ et associé chez Samson Bélair/Deloitte & Touche.

Afin de souligner leur contribution unique au développement économique du Québec, les chambres de commerce des quatre coins de la province, de Rouyn-Noranda à Saguenay, en passant par Gatineau et Portneuf, ont invité les gens d'affaires de leur région à des conférences, tables rondes et activités de réseautage et de formation. On a notamment discuté compétitivité des entreprises du Québec, productivité, relève et gestion de la main-d'œuvre. Autant de sujets qui illustrent la nécessité pour les gens d'affaires de travailler en étroite collaboration afin d'établir les bases d'un Québec gagnant.

Point culminant de la semaine, le 23 octobre, 50 chambres de commerce ont travaillé de concert pour organiser des activités conjointes dans les 17 régions du Québec. Ces activités qui ont réuni des membres, non-membres, partenaires et élus avaient pour principal objectif de faire découvrir les différents aspects d'une chambre de commerce, dont le réseautage d'affaires, la formation professionnelle et la défense des intérêts.

La FCCQ tient à remercier Desjardins et Samson Bélair/Deloitte & Touche pour leur soutien inestimable à l'organisation de cette première Semaine des chambres de commerce du Québec.

Tournée régionale

Toujours soucieuse de mieux répondre aux besoins des chambres de commerce locales membres de son réseau et de maintenir un rapport d'étroite collaboration avec elles, la FCCQ a entrepris, une fois de plus cette année, sa tournée régionale afin d'aller rencontrer les gens d'affaires à la grandeur du territoire québécois.

En 2007-2008, la FCCQ a rendu visite à 42 chambres de commerce dans 9 régions du Québec. Ces rencontres privilégiées avec les administrateurs et les employés permanents ont permis de faire le point sur les progrès accomplis dans les différents dossiers menés par la FCCQ et surtout d'échanger sur les enjeux importants pour chaque région. Ces démarches ont pour but d'aligner les actions de la FCCQ sur les réalités et les préoccupations des chambres locales.

Séance de formation

Les 22 et 23 février 2008, à l'Hôtel Hilton de Québec, c'est sous le thème « Les chambres de commerce, un réseau incontournable » que la FCCQ a tenu sa séance de formation annuelle destinée aux employés permanents des chambres de commerce. Très courue et appréciée des membres, l'activité aura permis de réunir cette année 64 délégués en provenance de 55 chambres de commerce.

Parmi les activités offertes, la table ronde sur le leadership et l'atelier sur la communication stratégique (animé par M^{me} Chantal Camisa de Acti-Com) visaient à développer les habiletés interpersonnelles des participants. Les tables rondes sur les relations médias, l'organisation des activités, le financement, le recrutement ainsi que l'atelier sur les relations gouvernementales (animé par M. Joseph Facal de HEC Montréal) visaient à leur donner des outils pratiques pour leurs tâches de gestion quotidiennes.

La FCCQ a également proposé aux chambres participantes diverses activités pour les aider à prendre une place encore plus déterminante dans leur milieu, dont des tables rondes sur l'accueil des grands projets, comment devenir incontournable dans leur région et une réflexion sur le positionnement des chambres de commerce (animée par Louis J. Duhamel de SECOR-TAKTIK).



Activité organisée à la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny dans le cadre de la Semaine des chambres de commerce du Québec

DES CHAMBRES EN MOUVEMENT

Accréditation

Véritable engagement de la part des chambres envers leurs membres et leurs partenaires, l'accréditation permet de veiller à ce que la chambre joue son rôle de façon crédible, selon des règles bien définies, et qu'elle se conforme à un certain nombre d'exigences. Pour que cette reconnaissance soit pleinement acceptée par les pairs, les partenaires et le public, le réseau des chambres de commerce canadiennes a confié le mandat d'attribuer les accréditations à un organisme indépendant sans but lucratif créé en 2004 : le Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC).

Le CACC offre deux types de reconnaissance : l'accréditation et l'accréditation avec distinction. Pour obtenir une accréditation, une chambre de commerce doit satisfaire aux exigences d'admissibilité des trois grands secteurs suivants :

- les politiques et la défense d'intérêts;
- les services et les programmes offerts aux membres;
- la structure organisationnelle et l'administration.

Quant à l'accréditation avec distinction, elle est décernée lorsque la chambre répond à deux exigences supplémentaires, en démontrant, d'une part, qu'elle observe des règles de gouvernance plus strictes et, d'autre part, qu'elle s'est dotée d'un plan d'action stratégique à long terme couvrant plusieurs années.

En 2005-2006, la FCCQ lançait son processus d'accréditation auprès de l'ensemble de ses membres affiliés. Jusqu'à présent, 30 chambres ont obtenu leur accréditation, ce qui représente 18 % des membres affiliés de la FCCQ.

Félicitations aux quatre chambres de commerce accréditées en 2007-2008 :

Chambre de commerce accréditée avec distinction *Grande taille*

- Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières

Chambres de commerce accréditées *Grande taille*

- Chambre de commerce de Lévis

Taille moyenne

- Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel
- Chambre de commerce de Saint-Georges

PROJET BALANCIER

Sur la route d'un Québec gagnant

En septembre 2006, FCCQ présentait les résultats d'une étude qu'elle a commandée sur les causes et les conséquences de l'abandon des projets du bassin Peel et du Suroît. Cette opération médiatique, baptisée *Pour un retour du balancier*, visait avant tout à proposer des solutions afin de contrer l'immobilisme et raviver l'entrepreneuriat au Québec, notamment par la création d'une agence d'analyse économique.

En 2008, force est de constater qu'il est encore difficile de faire des affaires au Québec. Plusieurs projets sont en cours de développement mais, compte tenu du climat social actuel, ils ont grandement besoin d'appuis pour se concrétiser. C'est pourquoi, depuis plus de deux ans, la FCCQ mobilise ses entreprises membres et son réseau de chambres de commerce afin de contrer les voix et les groupes qui s'opposent systématiquement à tout projet d'activité économique. D'ailleurs, ce serait une grave erreur de croire que ces groupes sont mal organisés. Bien au contraire, la plupart d'entre eux savent parfaitement comment faire passer leurs messages, attirer l'attention des médias et, souvent, dénaturer les processus d'approbation des projets afin de décourager les promoteurs à poursuivre leurs démarches.

Dans les différents processus entourant le développement des projets d'activité économique, la voix du milieu des affaires doit donc s'élever, se faire entendre haut et fort et nous mener sur la route d'un Québec gagnant. À cet effet, avec la mise en ligne prochaine du portail www.quebecgagnant.ca, la FCCQ et ses partenaires désirent mettre en valeur les projets d'activité économique porteurs dans chaque région du Québec afin d'en suivre l'évolution, de générer la réflexion là où c'est nécessaire et d'ajouter un influx d'énergie là où c'est utile. Nous comptons sur votre précieuse collaboration afin d'enrichir le contenu du portail et, grâce à cet effort concerté, de contribuer à raviver l'entrepreneuriat québécois.



LES INDICATEURS POUR UN QUÉBEC GAGNANT

Deux fois par année, la FCCQ évalue les progrès que réalise le Québec, en lien avec les pistes d'action contenues dans sa vision économique *Pour un Québec gagnant*. Une première évaluation a lieu à l'automne, grâce à l'Indicateur FCCQ qui présente une analyse macroéconomique de l'ensemble du territoire et de chacune des régions administratives. Et, une grande première cette année, une deuxième évaluation a lieu au printemps, grâce à l'Indicateur sectoriel qui présente une analyse sectorielle de l'économie québécoise.

Ainsi, à la lumière des résultats obtenus par ses Indicateurs, la FCCQ a été en mesure de mieux orienter ses actions auprès des corps publics et ses partenaires. Car si le dynamisme économique du Québec passe inévitablement par celui de ses entreprises, il passe également par des politiques gouvernementales structurantes et un régime fiscal concurrentiel qui favorise la compétitivité des entreprises et la création de richesse à la grandeur du Québec.

L'Indicateur FCCQ 2007

Une croissance des investissements privés nettement insuffisante, un niveau de productivité qui peine à rattraper la moyenne canadienne et une main-d'œuvre qualifiée de plus en plus rare... Tels sont les principaux constats tirés de l'Indicateur FCCQ 2007, dévoilé le 23 octobre 2007. Ainsi, après avoir observé les faits à la lumière des huit axes d'intervention prioritaires (entrepreneuriat, création de valeur, productivité, innovation, etc.) identifiés dans notre vision économique *Pour un Québec gagnant*, la Fédération a pu produire un portrait global susceptible d'éclairer les actions à privilégier afin d'assurer le dynamisme de l'économie québécoise.

Cette lecture laisse voir une économie stable par rapport à 2005-2006, mais qui mérite amélioration à plusieurs égards, comme en font foi les faits saillants de l'Indicateur FCCQ 2007 :

- Le niveau de vie des Québécois peine à rattraper la moyenne canadienne, ce qui s'explique par une progression trop peu agressive, pour ne pas dire anémique, de la productivité du Québec.
- Un taux d'emploi élevé au Québec, conjugué à un taux de chômage historiquement bas, rendent la main-d'œuvre qualifiée de moins en moins disponible ce qui, à moyen terme, risque d'affecter le rendement et la compétitivité des entreprises.

- La culture entrepreneuriale doit être ravivée et davantage valorisée puisque, malgré une augmentation significative des investissements en capital de risque, le Québec enregistre toujours une diminution de l'entrepreneuriat.
- La décroissance des investissements dans le secteur manufacturier inquiète, d'autant plus que les différentes mesures gouvernementales visant à améliorer l'environnement fiscal ne se sont pas traduites par une augmentation conséquente des investissements en machines et équipements, investissements cruciaux permettant d'améliorer la productivité des entreprises.
- Malgré un équilibre budgétaire précaire, le Québec enregistre un accroissement des dépenses publiques à un rythme plus élevé que le PIB. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la dette totale du Québec s'élève désormais à 122 milliards de dollars, soit 43 % du PIB.

L'Indicateur sectoriel 2008

Le 14 mai 2008, la FCCQ publiait la **première édition de son Indicateur sectoriel** rappelant que la concurrence des pays émergents et l'appréciation fulgurante du dollar canadien, qui a battu un record datant d'un demi-siècle à l'automne 2007 en approchant 1,06 dollar américain, ont entraîné des changements structuraux majeurs de l'économie québécoise.

Par la publication de l'Indicateur sectoriel, la FCCQ a d'abord souhaité attirer l'attention sur les secteurs de la construction, du commerce et des services financiers qui prennent la tête des secteurs d'activité connaissant une croissance solide en 2007. En fait, ces trois secteurs sont à eux seuls responsables des deux tiers de l'augmentation de la production en 2007. Au chapitre de la construction, il est à noter que le boom immobilier qu'a connu le Québec depuis quelques années a permis à ce secteur de se développer et d'être en croissance continue.

Le secteur du commerce a également connu une hausse importante. La robustesse de l'économie domestique, la croissance des dépenses de consommation et la hausse du revenu disponible des ménages soutiennent sa croissance. Il est à noter que la force du dollar, loin d'être un avantage pour de nombreux secteurs, favorise les importations et permet aux consommateurs d'acheter à meilleur compte les produits importés.


Le secteur des services financiers québécois (banques, assurances, etc.), est en bonne santé puisqu'il est le corollaire direct de la croissance des secteurs de la construction et du commerce ainsi que de la solidité de l'emploi au Québec. Stimulé par une longue période de bas taux d'intérêt, un marché résidentiel vigoureux, une croissance des investissements et une bonne performance des marchés boursiers, ce secteur, qui représente à lui seul 17 % du PIB québécois, peut compter sur une croissance solide.

LES INDICATEURS POUR UN QUÉBEC GAGNANT

Par ailleurs, les secteurs tournés vers les marchés étrangers ont subi directement les conséquences de la hausse du dollar canadien et sont potentiellement en danger. Au chapitre des secteurs en difficulté, nul ne s'étonnera de voir s'allonger le chemin ardu et semé d'embûches que parcourt depuis de nombreux mois le secteur forestier/pâtes et papiers. La production, l'emploi, les exportations, les investissements et les bénéfices y sont tous en baisse, et cette dure réalité presse les grandes entreprises de ce secteur de se restructurer et de se réorganiser, une tendance déjà observable.

L'ensemble du secteur manufacturier a également été durement éprouvé en 2007. Cette réalité se retrouve au cœur des données du secteur de la production des biens de consommation qui a été frappé de plein fouet par la concurrence des pays à bas salaires et par l'appréciation du dollar.

Soulignons enfin que les régions bénéficiant d'une plus grande diversité économique – notamment la région de la capitale nationale et de la grande région de Montréal – profitent mieux de la hausse de certains secteurs d'activité clés. Par conséquent, il est peu surprenant de constater que l'économie est moins prospère dans certaines régions qui reposent sur un seul secteur d'activité, et dont l'économie mono-industrielle est vulnérable aux cycles économiques accentués par les obstacles que sont la mondialisation, la hausse du dollar et la hausse des coûts de l'énergie.



Alors que notre Indicateur FCCQ traçait un portrait plus ou moins réjouissant de notre économie, l'Indicateur sectoriel permet de voir se dégager des éléments prometteurs pour la santé économique du Québec.

MEMBRES CORPORATIFS

La FCCQ est fière d'accompagner et de soutenir ses membres corporatifs dans l'ensemble de leurs activités. En retour, par leur engagement financier et leur implication au sein des comités, les entreprises membres permettent à la Fédération de bien cerner les enjeux économiques de l'heure et de mieux cibler ses actions et ses interventions.

Cette année encore, la tournée corporative aura permis à la FCCQ de rencontrer de nombreuses entreprises, membres et non-membres, afin d'échanger sur les grands enjeux socioéconomiques du Québec. Que ce soit les petites entreprises dynamiques, les PME innovantes ou les multinationales hautement performantes, les entreprises membres de la FCCQ contribuent à bâtir un Québec prospère et gagnant sur tous les aspects de son développement.

Cercle des partenaires

Le Cercle des partenaires est un groupe exclusif qui réunit de grandes entreprises ayant un rayonnement important et une influence déterminante, tant au Québec que sur la scène internationale. Les entreprises membres du Cercle des partenaires sont :

Administration Portuaire de Montréal
Banque Nationale du Canada
Banque HSBC Canada
BCF s.e.n.c.r.l./LLP
Bell Canada
BMO Banque de Montréal
Bombardier
CN
Chemin de fer Canadien Pacifique
Exportation et Développement Canada
Hydro-Québec
Imperial Tobacco Canada
Loblaws Inc.
Mouvement des Caisses Desjardins
Proaction Groupe Conseils
Raymond Chabot Grant Thornton
RBC Banque Royale
Rio Tinto Alcan
Transcontinental Inc.

MEMBRES CORPORATIFS

Forum affaires

Divisé en trois catégories, Or, Argent et Bronze, le Forum affaires regroupe des entreprises ayant un impact direct sur le développement de leur secteur d'activité et sur le développement économique du Québec. Voici la liste des membres du Forum affaires Or :

Abitibi-Bowater
Acier Leroux Inc.
Alcoa
Aluminerie Alouette Inc.
AstraZeneca International
Banque de développement du Canada
Bell Helicopter Textron Canada
Cascades Inc.
Gaz Métro
Groupe CGI Inc.
Groupe Pages Jaunes Cie
Groupe SNC Lavalin Inc.
Loto-Québec
Mercer (Canada)
Merck Frosst Canada
Molson Canada
Novartis Pharma Canada Inc.
Pfizer Canada Inc.
Pratt & Whitney Canada
Produits Shell Canada
Quebecor Inc.

Samson Béclair/Deloitte & Touche
Saputo Inc.
Société des alcools du Québec
Société de transport de Montréal
Telus Communications Inc.
The Gazette
Transat A.T. Inc.
Xstrata Nickel

Par leur contribution à la vitalité économique du Québec, les entreprises membres de la FCCQ sont des participantes de premier ordre lors de l'élaboration des contenus dans le cadre des travaux des comités, ces derniers étant essentiels pour secondar les actions de la FCCQ.



De gauche à droite
M. Vito Calabretta, associé, Accenture
M. Jacques Daoust, président et chef de la direction, Investissement Québec,
M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ
M. Richard Côté, président du conseil de la FCCQ et vice-président, Direction
Financement des grandes entreprises, Québec, BMO Banque de Montréal

Carrefours d'influence

Déjà dans leur deuxième année d'existence, les Carrefours d'influence sont devenus le rendez-vous incontournable des membres de la FCCQ. Occasion privilégiée pour rencontrer les leaders du monde des affaires, les Carrefours permettent et favorisent un dialogue et des échanges francs entre les participants. Voici les prestigieux invités des Carrefours d'influence 2007-2008 :

M. Perrin Beatty
Président-directeur général
Chambre de commerce du Canada
Les priorités pour la compétitivité des entreprises

M. Louis J. Duhamel
Associé
SECOR-TAKTIK
L'impact de la Chine sur le secteur manufacturier québécois

M^{me} Moya Greene
Présidente-directrice générale
Postes Canada
L'innovation à la grandeur de la nation : Postes Canada en pleine évolution

M. André Boulanger
Président
Hydro-Québec Distribution
Les enjeux énergétiques : Hydro-Québec bien positionnée pour relever les défis à venir

M. Claude Castonguay
Président
Groupe de travail sur le financement du système de santé
En avoir pour notre argent

M. Jacques Daoust
Président et chef de la direction
Investissement Québec
Les qualités d'un entrepreneur gagnant

M. L. Jacques Ménard
Président du conseil ~ BMO Nesbitt Burns
Président ~ BMO Groupe financier, Québec
Réflexion derrière son livre « Et si on s'y mettait »

M. Luc Bertrand
Président
Bourse de Montréal
Poursuivre le développement et la croissance de la Bourse de Montréal

M. Joseph Facal
Professeur agrégé
Service de l'enseignement du management, HEC Montréal
Tarifcation des services publics

MEMBRES CORPORATIFS

Rendez-vous politiques

Les Rendez-vous politiques permettent non seulement aux leaders politiques de nous présenter leur vision de l'économie québécoise, mais également d'échanger avec les membres de la FCCQ sur certains dossiers prioritaires. Encore une fois cette année, la grande disponibilité des invités a donné lieu à des échanges ouverts, francs et très constructifs.

En 2007-2008, la FCCQ a donc eu l'honneur d'accueillir les trois chefs des principaux partis politiques au Québec, soit M. Jean Charest, premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec, M. Mario Dumont, chef de l'opposition officielle et chef de l'Action démocratique du Québec et M^{me} Pauline Marois, chef du Parti Québécois.

Sur la scène fédérale, la FCCQ a eu le grand plaisir de recevoir M. Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada, M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, et l'honorable Michael Fortier, alors ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et aujourd'hui ministre du Commerce international, au sein du gouvernement Harper.



De gauche à droite
M. Pierre Després, vice-président au bureau de direction de la FCCQ et vice-président, Affaires publiques et gouvernementales, Alcoa
M. Richard Côté, président du conseil de la FCCQ et vice-président, Direction Financement des grandes entreprises, Québec, BMO Banque de Montréal
L'honorable Michael Fortier, ministre du Commerce international
M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ

INTERVENTIONS PUBLIQUES

En tant que plus important réseau d'affaires au Québec, représentant 100 000 gens d'affaires, la FCCQ se distingue par sa capacité unique de représenter l'ensemble des gens d'affaires d'ici et de défendre leurs intérêts, qu'ils proviennent de grandes, moyennes ou petites entreprises et quel que soit leur région ou leur secteur d'activité.

Forte d'un effectif représentatif de l'ensemble des acteurs de l'économie québécoise, la FCCQ interpelle régulièrement les gouvernements et les différents intervenants socioéconomiques au sujet des directions à prendre afin de bâtir ici une économie plus forte et ainsi, que les entreprises deviennent plus compétitives et qu'elles évoluent dans un environnement innovant et concurrentiel.

Pour conforter la pertinence des prises de position publiques de la FCCQ, ses comités conseil sont formés à la fois de représentants de chambres de commerce et de gens d'affaires membres de la Fédération.

Les principes d'action contenus dans la vision économique *Pour un Québec gagnant* ont inspiré la majeure partie des prises de position de la Fédération.

- En 2007-2008, la FCCQ a diffusé près de 50 communiqués de presse et 14 lettres ouvertes.

Les budgets

Budget du Québec 2008-2009 – 13 mars 2008

Un budget réaliste, tourné vers l'essor économique du Québec, qui reconnaît que le moteur de la vitalité économique repose sur l'entreprise.

Le budget québécois 2008-2009 était en continuité par rapport aux actions gouvernementales annoncées au cours de l'année et répondait à de nombreuses demandes et recommandations de la FCCQ quant au besoin de croissance des entreprises.

En effet, les 291 millions de dollars de mesures additionnelles annoncées ont confirmé que la ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forget, a entendu les revendications de la communauté d'affaires du Québec. De plus, la FCCQ s'est dite particulièrement heureuse de voir enfin se concrétiser l'une de ses demandes historiques, soit l'abolition de la taxe sur le capital dans le domaine manufacturier, qui, souhaitons-le, est une première étape avant son abolition complète dans tous les domaines. Quand on sait que 95 % des entreprises ont moins de 50 employés et que les investissements en équipement ont diminué du quart au cours des quatre dernières années, les mesures appliquées à ce secteur névralgique, encourageant l'investissement dans une plus grande productivité, s'avèrent très constructives.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

La FCCQ s'est aussi réjouie de la mesure visant à rendre accessible l'Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec, grâce au nouveau programme Communautés rurales branchées. Notons que la FCCQ milite activement depuis deux ans pour cette mesure, afin que tout le Québec soit branché. Cette mesure fera en sorte que toutes les régions du Québec, y compris les plus éloignées et les plus isolées, pourront entrer de plain-pied dans le 21^e siècle.

Enfin, par des mesures encore plus vigoureuses, le gouvernement s'est donné les moyens de travailler sur tous les fronts (travailleurs âgés, éducation et immigration) afin de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre déjà présents et qui s'amplifieront avec le temps.

Budget du Canada 2008-2009 – 26 février 2008

Des efforts intéressants au plan de la main-d'œuvre, mais une grande déception concernant l'aide au secteur manufacturier

La FCCQ a reconnu que des efforts intéressants ont été faits au chapitre de la main-d'œuvre dans le dernier budget fédéral, mais elle a déploré que le gouvernement n'ait pas bonifié son aide d'un milliard de dollars déjà annoncé pour le secteur manufacturier, ni révisé la formule de distribution de cette aide.

La Fédération avait joint sa voix aux différents partis politiques, organismes patronaux et syndicaux pour demander au gouvernement de bonifier l'aide annoncée plus tôt dans l'année. Non seulement celui-ci n'a pas répondu à l'appel, mais la formule du partage de l'aide financière est toujours basée sur le poids démographique des provinces, ce qui désavantage le Québec, car le poids économique de son secteur manufacturier est plus important.

Il était également navrant de constater que le gouvernement a accordé une aide à l'innovation de 250 millions de dollars à l'industrie automobile, présente surtout en Ontario, alors que pas un sou de ce budget n'a été versé aux autres industries manufacturières et forestières du Québec. En fait, le seul soutien supplémentaire que les entreprises manufacturières du Québec ont trouvé dans ce budget est le prolongement de trois ans de l'application de la déduction pour amortissement accéléré sur les investissements en machines et matériel.

La FCCQ avait identifié trois axes d'intervention prioritaires en termes de main-d'œuvre : accroître les transferts destinés au financement postsecondaire et à l'aide aux études, attirer davantage d'immigrants qualifiés et prolonger la vie professionnelle des travailleurs. Selon la FCCQ, les mesures annoncées par le gouvernement Harper doivent soutenir les entreprises québécoises qui souffrent présentement d'une pénurie de main-d'œuvre. La Fédération retient certains éléments intéressants, dont l'injection de 90 millions de dollars pour prolonger jusqu'en 2012 l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés et l'ajout de 60 millions de dollars par année pour inciter les travailleurs âgés à demeurer sur le marché du travail.

Parmi les autres mesures, mentionnons la création du premier bureau fédéral de partenariat public-privé au Canada, appelé PPP Canada Inc., et la bonification du programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental, deux initiatives applaudies par la FCCQ.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Secteur manufacturier

Au cours des dernières années, les manufacturiers québécois ont été durement touchés par plusieurs facteurs hors de leur contrôle, dont une hausse fulgurante du dollar canadien qui a eu pour effet de réduire brutalement leur avantage concurrentiel, une forte concurrence des marchés émergents et une hausse importante du prix de l'énergie et des matières premières.

En 2007-2008, la FCCQ a redoublé d'efforts pour trouver des pistes de solution durables afin de redynamiser ce secteur vital pour l'économie québécoise.

LE SECTEUR MANUFACTURIER EN BREF

- Un employé sur cinq travaille dans le secteur manufacturier
- C'est 15 % de la production québécoise
- C'est 90 % des biens québécois exportés
- 20 % des investissements en machines et équipements y est fait
- Pour chaque dollar produit dans le secteur manufacturier, 1,55 \$ est ajouté au PIB total

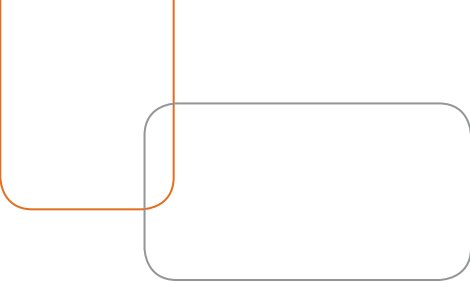
Plan d'aide au secteur manufacturier

Des mesures qui répondent aux attentes

En novembre 2007, la FCCQ s'est réjouie de ce que le plan d'aide au secteur manufacturier du gouvernement du Québec – dévoilé par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, et la ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forget – réponde aux attentes des membres la Fédération et de son comité manufacturier.

Ce dernier, composé d'entreprises manufacturières situées sur l'ensemble du territoire québécois, avait déposé à l'automne, à l'invitation du ministre Bachand, un mémoire proposant une réflexion sur les solutions à privilégier pour sortir le secteur manufacturier de sa situation économique difficile. Aux yeux de la Fédération, ce secteur est vital, mais combien vulnérable. C'est pourquoi, elle a félicité le gouvernement pour la mise en place de mesures cohérentes et tangibles qui reconnaissent l'apport essentiel de ce secteur à notre économie, et qui insistent sur l'importance de l'innovation comme pierre angulaire de la productivité.

Dans son ensemble, la FCCQ croit que le plan proposé permet de mettre en lumière l'importance de notre secteur manufacturier, de favoriser l'investissement et, en fin de compte, d'instaurer un climat d'affaires bénéfique pour les entreprises.



La FCCQ a également souligné l'initiative du gouvernement quant à sa politique d'achat des produits des entreprises québécoises qui soutiendra de façon concrète nos industries manufacturières en leur permettant de prendre part aux grands projets et d'y acquérir des expertises de pointe qu'elles pourront exporter par la suite.

Finalement, la FCCQ a salué la mise sur pied du Conseil des manufacturiers, sous la responsabilité du MDEIE et auquel elle participe.

Nouvelle stratégie pour l'industrie de la mode et du vêtement

La FCCQ applaudit

En octobre 2007, toujours dans le secteur manufacturier, la FCCQ applaudissait l'annonce du gouvernement du Québec d'investir 82 millions de dollars dans des efforts concrets de positionnement de l'industrie de la mode et du vêtement. Première ville canadienne du vêtement, Montréal compte quelque 22 800 emplois dans ce domaine et l'ensemble du secteur a pu compter sur des livraisons totalisant 2,9 milliards de dollars au Québec en 2006. Pour la FCCQ, il s'agit sans conteste d'un secteur manufacturier de premier plan et d'un outil de promotion et de diffusion de l'excellence de nos entreprises sur la scène internationale.

Aide fiscale aux régions ressources : le Rapport Gagné

La FCCQ fait part de ses recommandations

En juin 2007, au moment où le débat entre les régions centrales et les régions ressources culminait à propos des aides fiscales, la FCCQ mettait en place un comité manufacturier composé d'entreprises du secteur en provenance de différentes régions du Québec. Les travaux du comité ont permis de dégager des solutions adaptées aux réalités des entreprises sur la question des aides fiscales aux régions ressources. La Fédération a d'ailleurs participé aux consultations gouvernementales sur le sujet et a fait part des résultats de ses travaux au Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie (Rapport Gagné).

INTERVENTIONS PUBLIQUES

L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Miser sur l'innovation

En février, la Fédération accueillait avec enthousiasme les recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (Commission Pronovost), notamment dans ses efforts visant à rééquilibrer le rapport de force entre les producteurs et les transformateurs.

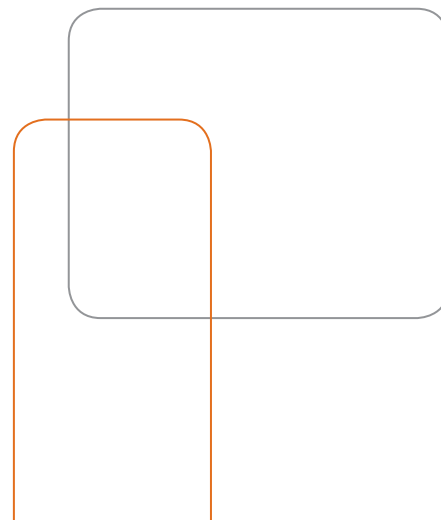
Bien qu'elle aurait souhaité une libéralisation plus grande du processus de négociation entre les producteurs et les transformateurs, la FCCQ se disait confiante que les propositions d'assouplissement des systèmes de mise en marché collective des produits agricoles québécois permettront aux entreprises de transformation alimentaire d'obtenir des prix plus concurrentiels et d'avoir un meilleur accès à toute la variété des produits agricoles québécois.

Il y a une seule manière pour les entreprises de transformation alimentaire de sortir gagnantes dans un univers de concurrence mondiale, c'est d'innover en développant des produits différenciés, à haute valeur ajoutée. De plus, l'industrie de la transformation alimentaire du Québec doit accroître ses investissements en machinerie et équipement, développer une main-d'œuvre spécialisée et généraliser l'innovation dans ses entreprises. C'est pourquoi, la FCCQ a insisté auprès du

gouvernement du Québec afin qu'il donne suite aux recommandations de la Commission visant à accélérer les investissements dans le secteur de la transformation alimentaire, des propositions qui rejoignent celles formulées par la FCCQ lors des consultations tenues par la Commission.

Finalement, la FCCQ a invité les partenaires économiques et politiques des régions à s'appuyer sur les recommandations de la Commission afin de diversifier et consolider leur économie, tout en assurant le développement durable de l'économie québécoise.

La Fédération entend suivre la mise en œuvre des recommandations de ces rapports à l'automne 2008.



Dossier de la main-d'œuvre

Les experts évaluent présentement que 700 000 d'emplois seront à pourvoir au Québec d'ici 2010 et que plusieurs ne trouveront pas preneur. Pour la FCCQ, une approche concertée qui se préoccupe à la fois de la persévérance scolaire et du maintien aux études des jeunes, de l'intégration des nouveaux arrivants et du maintien au travail des plus âgés est l'unique voie pour relever ce défi.

En effet, seules ces mesures permettront à terme de combler les besoins grandissants de main-d'œuvre des entreprises et de rendre celles-ci plus compétitives et productives. C'est pourquoi, tout au long de l'année 2007-2008, les enjeux reliés à la disponibilité de la main-d'œuvre ont été l'une des préoccupations prioritaires de la Fédération, et elle a posé plusieurs gestes concrets en ce sens.

Pacte pour l'emploi

La FCCQ au premier rang des signataires

En mars, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la FCCQ s'est associée au gouvernement du Québec, ainsi qu'aux autres partenaires patronaux et syndicaux, pour signer le Pacte pour l'emploi.

La FCCQ a tenu à souligner trois mesures concrètes du Pacte pour l'emploi : la formation en entreprise et la reconnaissance des acquis pour 250 000 travailleurs par année; un pont plus étroit jeté entre la formation professionnelle et technique et le marché du travail; et la formation d'appoint rendue disponible aux immigrants qui détiennent un diplôme.

S'il est un phénomène hautement prévisible, c'est bien celui d'une rareté de main-d'œuvre. Ainsi, les mesures contenues dans le Pacte pour l'emploi permettront à terme de combler les besoins grandissants de main-d'œuvre des entreprises et, par le fait même, de rendre celles-ci plus compétitives et productives.

Cela dit, la FCCQ entend tout mettre en œuvre dès l'automne 2008 pour amener les entreprises et le gouvernement à trouver des pistes d'actions concrètes à court terme.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Intégration des immigrants au marché du travail

De bonnes mesures, mais il faut continuer les efforts de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise

La Fédération avait interpellé le gouvernement et formulé des recommandations en matière d'immigration et d'intégration professionnelle. Le 1^{er} avril, c'est donc de façon très positive qu'elle a accueilli les mesures annoncées par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), M^{me} Yolande James, qui permettront aux immigrants de s'intégrer plus rapidement au marché du travail. En effet, la FCCQ considère qu'il faut mettre à profit les immigrants déjà installés au Québec et qui veulent travailler. En ce sens, elle souhaite travailler avec les entreprises qui recherchent avidement de nouveaux talents.

Malgré l'ouverture de ses membres à l'immigration, la FCCQ est d'avis qu'il faut maintenir les efforts afin d'informer adéquatement les chefs d'entreprise des enjeux liés à l'embauche de travailleurs issus de l'immigration, en plus de les aider à bien les accueillir et à démystifier les différences culturelles. C'est pourquoi, la FCCQ déploie des initiatives visant à favoriser et à promouvoir l'intégration d'immigrants en région, notamment par le biais d'une entente conclue avec le MICC et réalisée en partenariat avec Emploi-Québec.

Grâce à cette entente, la Fédération a mis en place une session de formation destinée à la mise en valeur de la main-d'œuvre immigrante auprès des entreprises du Québec (voir la section « Partenariats »).

La gouvernance scolaire

S'adapter aux besoins changeants des entreprises

Dans le cadre de la consultation sur la gouvernance et la démocratie scolaires, la FCCQ a choisi de concentrer ses interventions sur trois enjeux qui concernent directement les entreprises et le développement économique du Québec : la taxe scolaire; l'efficacité administrative et la reddition de comptes des organismes chargés de la gestion des fonds publics consacrés à l'éducation; et l'adaptation du contenu et de l'offre de formation professionnelle aux besoins changeants du marché du travail.

Sur ce point, la FCCQ a insisté pour que le mode de gestion des établissements scolaires favorise un dialogue continu et constructif entre les centres de formation professionnelle et les entreprises. Selon la Fédération, cette collaboration permettra d'adapter l'offre de formation (surtout en formation continue) aux besoins des entreprises d'une même région. Même si le niveau de formation demeure identique à la grandeur du Québec, les moyens utilisés pour rendre la formation accessible aux travailleurs qui ont des contraintes d'horaire et de disponibilité peuvent être très variés.

La FCCQ souhaite que la consultation permette d'évaluer raisonnablement les modes actuels de gestion, à partir de données factuelles, et qu'elle favorise la recherche de façons de rendre cette gestion plus efficace en regard de l'atteinte d'objectifs élevés en matière de réussite scolaire.

Pour ce faire, la FCCQ a recommandé la mise sur pied d'un groupe restreint d'experts qui serait chargé de documenter la gestion administrative et la gouvernance des commissions scolaires.

Maintien en emploi des travailleurs de 55 ans et plus

La FCCQ applaudit le gouvernement du Québec et presse le gouvernement fédéral de déposer ses recommandations

Le 2 avril, la FCCQ a applaudi le gouvernement du Québec pour son projet de loi comportant des mesures concrètes et efficaces pour encourager et soutenir les travailleurs de 55 ans et plus qui souhaitent continuer de travailler.

La FCCQ a profité de cette occasion pour lancer un appel à l'honorable Monte Solberg, ministre fédéral des Ressources humaines et du Développement social, qui a reçu, en février 2008, le rapport final du Groupe d'experts sur les travailleurs âgés dont faisait partie la présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand.

Rappelons que le Groupe d'experts a procédé à de nombreuses consultations et tables rondes avec des intervenants, et rencontré tant les milieux universitaires que communautaires. La FCCQ croit donc que ce rapport ouvre la porte à des solutions réalistes et concrètes permettant au Canada de s'adapter efficacement au grand défi que représente la pénurie de main-d'œuvre. La FCCQ est donc impatiente que le ministre rende public le rapport et diffuse ses recommandation afin que l'on puisse en débattre publiquement.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Dossier travail

CSST : réforme de la tarification relatif aux dépenses non imputées (DNI)

La FCCQ s'oppose au projet de réforme

À l'automne, suite à une vaste consultation auprès de ses membres, la FCCQ s'est adressée au ministre du Travail, M. David Whissell, afin de faire connaître son opposition catégorique au projet de réforme de la tarification relatif aux dépenses non imputées (DNI) mis de l'avant par la CSST.

Loin de régler la problématique de la hausse constante des DNI, la réforme proposée aurait engendré des problèmes beaucoup plus graves. La FCCQ était convaincue que la réforme risquait de remettre en cause un principe établi, propre au régime québécois, qui se traduit par la possibilité qu'ont les entreprises de bénéficier d'un taux de cotisation moins élevé lorsqu'elles gèrent leurs réclamations adéquatement et lorsqu'elles se prévalent de dispositions particulières de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

De plus, la réforme entraînerait des conséquences désastreuses à l'endroit des personnes handicapées que les entreprises souhaitent embaucher. La réforme, telle que proposée par la CSST, enlèverait le droit aux entreprises d'obtenir un partage des coûts, et ainsi de réduire leur fardeau financier, si un employé handicapé

venait à subir accident du travail. La FCCQ demeure donc persuadée de la nécessité de revoir en profondeur le système de gestion des réclamations de manière à éviter que des coûts non justifiables affectent indûment les entreprises québécoises.

La FCCQ est consciente qu'une solution doit être apportée à la problématique des DNI. Elle désire donc continuer à s'impliquer activement dans les discussions relatives aux questions de la CSST et, plus encore, elle souhaite jouer un rôle constructif dans l'amélioration des relations avec les entreprises. En ce sens, la FCCQ a demandé au ministre Whissell d'accueillir favorablement la candidature de M^{me} Françoise Bertrand au sein du conseil d'administration de la CSST, ce qui permettra à la FCCQ de mieux jouer son rôle de relayeur d'information auprès de ses membres.

- ***En février 2008, le CPQ et la CSST décidaient de ne pas aller de l'avant avec la réforme et, en juin 2008, le gouvernement du Québec annonçait la nomination de M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ, au conseil d'administration de la CSST.***

Réforme de la Loi sur l'équité salariale

Une révision législative s'impose

En février, dans le cadre de la Consultation sur la réforme de la Loi sur l'équité salariale, la FCCQ a présenté un mémoire réclamant une révision législative en profondeur de cette loi.

La FCCQ, qui réclamait depuis plusieurs mois la tenue de cette consultation, s'est ainsi réjouie d'avoir pu apporter au débat la voix des gens d'affaires du Québec. Selon elle, il apparaissait nécessaire, voire indispensable, dix ans après l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, que l'objectif initial de la Loi soit rétabli et ce, bien au-delà des mesures administratives.

La FCCQ constate que la Commission de l'équité salariale joue un rôle de surveillant et de promoteur d'une part et un rôle d'enquêteur et d'adjudicateur d'autre part, ce qui en fait un organisme qui agit à la fois comme juge et partie. Dans ce contexte, la FCCQ recommandait de retirer la fonction d'adjudication à la Commission. La Fédération a également demandé que soit constitué un groupe de travail composé d'experts qui sera en mesure de se pencher sur les questions d'équité salariale et de rémunération dans leur ensemble afin de conseiller le ministre sur les révisions nécessaires à apporter aux aspects techniques de la Loi.

Comme le rappelait la FCCQ, il n'y a aucune balise dans la Loi qui encadre son pouvoir d'adjudication. Pour y remédier, la FCCQ propose une véritable transformation structurelle qui passe par une révision législative en profondeur.

Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés

Un appui inconditionnel des membres de la FCCQ

En novembre, la FCCQ a appuyé la Loi sur les normes de travail relativement aux absences et aux congés, déposée par le ministre du Travail, M. David Whissell. Cette loi prévoit le droit pour un salarié de bénéficier d'un congé sans solde sans perdre son lien d'emploi si lui-même ou son enfant mineur subit un préjudice corporel grave à la suite d'un acte criminel, ou si son conjoint ou son enfant décède en raison d'un tel acte.

Selon le gouvernement du Québec, 5 000 personnes pourraient se prévaloir annuellement des dispositions de la loi. Les entreprises membres de la FCCQ sont d'accord avec le projet de Loi parce qu'elles comprennent à quel point un tel répit peut s'avérer bénéfique pour les travailleurs vivant des drames aussi éprouvants. Pour la FCCQ et ses membres, il s'agit d'une mesure de compassion que le monde des affaires appuie sans réserve.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Dossier marchés boursiers

Réglementation des valeurs mobilières au Canada

Assez, c'est assez, il est temps de coopérer

En juillet, dans un mémoire qu'elle a rendu public, la FCCQ a profité de la consultation du Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières du gouvernement du Canada pour envoyer un message clair au ministre Flaherty : assez c'est assez, le temps n'est plus aux tergiversations, mais à la coopération.

En effet, à l'instar du gouvernement du Québec, la FCCQ s'oppose fortement à la création d'un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières. Étant l'une des rares associations patronales à avoir pris position dans ce débat, la FCCQ a ainsi exhorté le gouvernement du Canada à reconnaître et seconder les efforts mis en œuvre par le Conseil des ministres provinciaux responsables des valeurs mobilières, c'est-à-dire le régime de passeport canadien et l'harmonisation de la réglementation des valeurs mobilières.

Ce débat dure depuis plus de 40 ans et il est temps que le gouvernement du Canada réalise que la création d'une commission et d'une loi uniques est une utopie, surtout dans le contexte constitutionnel où évolue la réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Il apparaît clair à la FCCQ que plusieurs commissions valent mieux qu'une pour assurer une saine concurrence réglementaire et un contrôle adapté aux réalités économiques provinciales et territoriales. En conclusion, la FCCQ souhaite donc que le gouvernement du Canada cesse d'alimenter un débat dans lequel il n'a pas juridiction et qu'il appuie plutôt les efforts mis en œuvre par les provinces.

Fusion des Bourses de Montréal et de Toronto

La FCCQ appuie la fusion

En mars, alors qu'elle était invitée à comparaître devant l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la consultation publique relative au projet de regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX, la FCCQ a apporté son appui au projet de fusion.

La Fédération estime que ce regroupement permettra de consolider la position de Montréal comme plaque tournante de la négociation des produits dérivés, d'assurer la pérennité de ces activités et de dynamiser le secteur financier québécois.

La Bourse de Montréal en est une des institutions phares. La pérennité de ses activités est cruciale pour soutenir à long terme l'essor du secteur financier au Québec. L'expertise développée par la Bourse de Montréal au chapitre des produits dérivés fait de la ville une place financière de premier rang tant au Canada que dans le monde.

Montréal : Plaque tournante des produits dérivés et de la Bourse du carbone

Une excellente nouvelle pour la communauté financière du Québec.

Le 30 mai dernier, la FCCQ a tenu à souligner le leadership de Montréal en tant que plaque tournante des produits dérivés puisque, le jour même, le Marché climatique de Montréal (MCeX) a commencé ses opérations, faisant de Montréal la première place de négociation de produits environnementaux au Canada. Cette nouvelle, qui confirme l'établissement à Montréal du marché canadien en matière d'échange de crédits d'émission de gaz à effet de serre, est de toute première importance pour la communauté financière du Québec.

Dossier affaires gouvernementales

Rapport Castonguay sur le financement du système de santé

De bonnes propositions qui semblent rester lettre morte

En février, la FCCQ a salué les recommandations du Rapport Castonguay et a souhaité que le gouvernement agisse dans le sens de ces recommandations, dans les plus brefs délais. Comme elle le répète inlassablement depuis plusieurs années, la Fédération croit que la préservation d'un système de santé universel de qualité passe par une plus grande participation du secteur privé à la prestation des soins de santé, afin d'en accroître l'efficacité, tout en respectant la capacité collective

de payer des Québécois. En outre, à l'instar de la proposition du Comité Castonguay, l'ouverture au financement privé devrait se faire par le biais de l'assurance privée. Selon la FCCQ, un élargissement de la possibilité de contracter une assurance privée permettrait de donner plus de choix aux citoyens.

De plus, lors de son passage devant le Comité Castonguay, la FCCQ avait d'ailleurs souligné que les délais subis par les citoyens dans le domaine de la santé entraînent des coûts pour les entreprises du Québec et pour l'économie

Quant à la proposition du Comité Castonguay de créer un fonds dédié à la santé, financé par la hausse de la TVQ et par l'introduction d'une franchise modulée en fonction du revenu des citoyens et de leur utilisation des soins de santé, la FCCQ croit qu'il s'agit d'une avenue intéressante d'accroître le financement et limiter les coûts des services publics de santé. En proposant une approche de franchise, basée sur le principe de l'utilisateur-payeur, le groupe de travail a tenté d'apporter une solution à la surconsommation des services de santé afin de limiter l'augmentation des coûts. La FCCQ est d'avis que le gouvernement devrait informer les citoyens du coût qu'ils engendrent à la collectivité lorsqu'ils ont recours aux services publics de santé. Un reçu présenté lors de l'utilisation de ces soins ou un formulaire énumérant les soins consommés au cours d'une année serait un pas dans la bonne direction.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Groupe de travail Montmarquette sur la tarification des services publics

Oui au principe de l'utilisateur-payeur

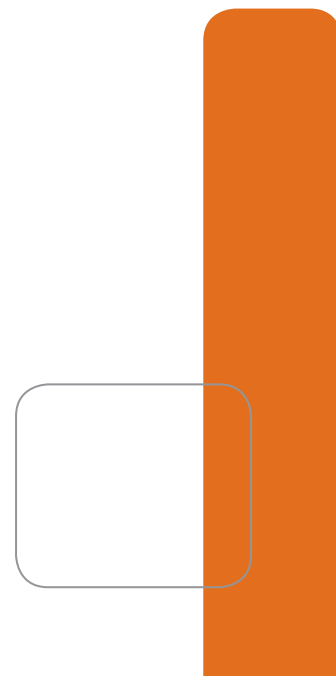
À la fin de l'année 2007, la FCCQ s'est adressée à M. Claude Montmarquette, président du Groupe du travail sur la tarification des services publics, afin de lui transmettre les préoccupations de ses membres.

En premier lieu, la FCCQ désirait souligner que la gestion de type « planification centrale », sans les signaux du marché qui caractérisent les conditions de l'offre et de la demande, comporte des coûts énormes pour la société. Selon elle, il est indéniable que l'illusion de la gratuité des services publics entraîne une surconsommation et que sans système de prix adéquat il est impossible de contrôler la demande.

Pour remédier à cette situation, la Fédération et ses membres adhèrent au principe de l'utilisateur-payeur, c'est-à-dire que ceux qui utilisent abondamment les services publics devraient contribuer davantage à leur financement. Pour la FCCQ, le principe de l'utilisateur-payeur permettrait non seulement d'amasser des fonds pour améliorer les services offerts, mais aiderait également les utilisateurs à mieux percevoir les coûts sous-jacents à leur consommation.

Par ailleurs, la FCCQ est consciente que l'introduction de la tarification s'avère difficile politiquement et, conséquemment, elle propose qu'au minimum les utilisateurs des services publics soient informés des coûts qu'ils engendrent. Par exemple, elle soulignait qu'un reçu présenté aux citoyens lors de l'utilisation des soins de santé ou un formulaire énumérant les services publics consommés au cours d'une année donnée serait déjà une grande amélioration.

La Fédération continuera à suivre ce dossier de près en 2008-2009.



Stratégie gouvernementale de développement durable

Une grande déception. ... encore une fois

En décembre, la FCCQ a été, encore une fois, extrêmement déçue de constater que le développement économique faisait figure de parent pauvre dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 du gouvernement du Québec.

En effet, sur les neuf orientations que compte la Stratégie, le gouvernement en a identifié trois comme étant prioritaires, une à caractère social et deux autres à caractère plus environnemental, donnant ainsi un rôle secondaire à l'orientation « économique », intitulée « Accroître l'efficacité économique ».

Pour le milieu des affaires que la FCCQ représente, ce choix démontre une méconnaissance profonde de ce qu'est un réel développement durable, car s'il est vrai que ses fondements reposent d'abord sur le respect de la nature, son application ne suppose pas qu'elle se fasse au prix de la croissance économique. Entrer dans une dynamique de développement durable, c'est d'abord permettre aux entreprises d'accéder à une croissance vigoureuse et d'adhérer à une dynamique d'innovation. De plus, c'est grâce à la vigueur des engagements de développement économique que l'on pourra véritablement converger vers un environnement propre.

Par ailleurs, en faisant un parallèle entre les trois pôles du développement durable — le social, l'environnement et l'économie — la FCCQ a depuis longtemps constaté que la valeur économique est la seule dimension qui ne bénéficie pas d'une évaluation large et objective, permettant de jauger de la contribution économique d'un projet, d'une activité ou d'un secteur et de son importance pour la société québécoise. C'est pourquoi, dans le cadre des consultations sur le projet de stratégie, la FCCQ avait demandé une clarification du processus de traitement des projets d'activité économique, notamment en recommandant la création d'une agence d'analyse économique. Cette recommandation n'a pas été retenue dans la stratégie gouvernementale.

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Loi sur le lobbyisme

Un procès d'intention envers les entreprises du Québec

En mai, la FCCQ, les Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ) ont présenté un mémoire conjoint devant le comité de révision de la Loi sur le lobbyisme. D'entrée de jeu, les organismes patronaux ont exprimé leur regret de constater que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme laisse clairement entrevoir que les relations entre le gouvernement et les entreprises ou leurs associations peuvent être suspectes. Selon eux, le lobbyisme est ainsi traité comme une activité qui doit être sévèrement contrôlée parce qu'elle comporte des risques élevés d'influence indue du fait qu'elle est réalisée essentiellement par les représentants du milieu des affaires.

La FCCQ, les MEQ et le CPQ ont déploré qu'une loi visant à encadrer le lobbyisme ne considère pas les groupes environnementaux et certains organismes de pression comme étant eux aussi des lobbyistes. Comme le suggère le Commissaire au lobbyisme, ils demandent que les autres membres de la société civile, comme les associations, les organismes communautaires et les nombreux organismes à but non lucratif soient également considérés comme des groupes de lobbyisme et donc assujettis à la Loi.

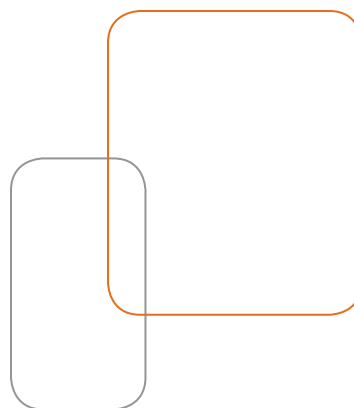
Déréglementation de la téléphonie sans fil

Une bonne nouvelle pour les entreprises et les consommateurs

En novembre, la FCCQ a appuyé la décision du ministre fédéral de l'Industrie et responsable des Télécommunications, l'honorable Jim Prentice, d'ouvrir le secteur de la téléphonie sans fil au Canada en favorisant la venue de nouveaux joueurs.

Les mesures annoncées allaient tout à fait dans le sens des représentations que la FCCQ avait faites auprès du ministère de l'Industrie et elle croit que le projet de déréglementation encouragera l'innovation en matière de télécommunications et de technologies de l'information et permettra aux entreprises de se développer dans cet important secteur économique créateur d'emplois et de richesse.

Selon la FCCQ, cette annonce est également une excellente nouvelle pour les consommateurs qui bénéficieront de tarifs plus avantageux et novateurs, surtout lorsque l'on sait que les frais de téléphonie sans fil au Canada sont nettement plus élevés qu'aux États-Unis ou en Europe.



INTERVENTIONS PUBLIQUES

Sondage sur le financement des infrastructures routières

Oui aux péages électroniques et aux PPP

Le 13 décembre, la FCCQ dévoilait les résultats d'un sondage qu'elle a commandé à la firme Baromètre afin de connaître l'opinion de la population du Grand Montréal face aux divers moyens de financer l'entretien et le parachèvement des infrastructures routières de la métropole.

Ainsi, à la lumière des résultats du sondage, une majorité assez nette de résidents du Grand Montréal (58 %) favorisait le péage électronique à toute autre forme de contribution des automobilistes, qu'il s'agisse d'une hausse des frais d'immatriculation (10 %) ou de permis de conduire (8 %). Pour la FCCQ, les résultats du sondage démontrent qu'une majeure partie de la population est prête à faire un effort financier supplémentaire, fondé sur un modèle utilisateur-payeur, afin d'améliorer les infrastructures routières de la métropole. Aux yeux de la Fédération, les résultats du sondage sont très encourageants, car voilà déjà plusieurs années qu'elle milite en faveur du parachèvement des infrastructures routières de la métropole qui souffrent d'un sous-entretien et d'un sous-développement flagrant depuis plus de 30 ans maintenant.

Selon la FCCQ, la question des péages électroniques souligne la pertinence d'utiliser la formule des partenariats public-privé (PPP) pour développer les infrastructures routières. Rappelons que, dans sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ encourage le gouvernement à poursuivre la transformation de l'appareil gouvernemental et à se recentrer davantage sur son rôle de facilitateur plutôt que d'entrepreneur. Dans cette perspective, elle souhaite que le gouvernement réévalue l'offre de services publics en encourageant, entre autres, la mise en place de partenariats public-privé dans le développement des infrastructures routières et révisé les processus d'appels d'offres pour encourager une plus-value canadienne.

Dossier Rabaska

Le projet est lancé... mais loin d'être terminé

Le 24 octobre, la FCCQ a chaudement accueilli l'annonce de la mise en chantier du projet de construction du terminal méthanier Rabaska, à Lévis. Après avoir milité activement pendant plusieurs années en faveur de ce projet structurant, la Fédération considère qu'il s'agit d'une excellente décision prise par le gouvernement et un pas de plus vers la création de richesse au Québec.

Sa réalisation est un exemple concret de projet de développement durable qui respecte aussi bien les considérations environnementales et sociales que les besoins incontournables de développement économique. D'ailleurs, la FCCQ avait clairement fait connaître sa position en faveur de ce projet qui représente une opportunité majeure pour le Québec en lui permettant d'améliorer sa compétitivité économique, de diminuer la facture énergétique des agents économiques et d'améliorer l'environnement, notamment en réduisant les émissions de GES qui proviennent présentement de combustibles plus polluants, tels que le mazout lourd, dont le Québec est un important consommateur industriel.

ÉTUDE EXCLUSIVE

- **Le 27 septembre 2007, un an jour pour jour après le lancement du Projet Balancier, visant à raviver l'activité économique au Québec, la FCCQ dévoilait les résultats d'une étude exclusive sur les avantages des projets de terminaux méthaniers Rabaska et Gros-Cacouna.**

Cette étude révélait que leur exploitation permettrait de générer des activités en termes de PIB de l'ordre de 60 millions de dollars et de créer environ 400 emplois permanents. Quant aux investissements de l'ordre de 2,5 milliards de dollars, ils permettront de générer de façon directe et indirecte un PIB de plus de 750 millions de dollars et environ 8 700 emplois temporaires.

LES CORRIDORS DE COMMERCE

Les corridors de commerce

Les corridors de commerce sont nés de la conviction profonde que des initiatives conjointes des milieux d'affaires et des gouvernements comptent parmi les plus importantes solutions aux nombreux défis posés par la mondialisation des marchés et par la sécurité de nos frontières. Les corridors de commerce s'inscrivent dans un vaste mouvement de coopération économique Nord-Sud auquel participent toutes les régions transfrontalières canado-américaines, d'est en ouest du continent.

Le plan d'action initial de la FCCQ prévoyait l'établissement de corridors de commerce avec les milieux d'affaires des trois principaux partenaires commerciaux du Québec : l'État de New York, la Nouvelle-Angleterre et l'Ontario.

- En 2008, la FCCQ lançait le nouveau site Internet www.corridors.ca, entièrement dédié à la promotion des activités liées aux corridors de commerce. Le site a été réalisé grâce à la précieuse collaboration de Développement économique Canada, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère des Transports du Québec.

Le Corridor Québec – New York

Le Corridor Québec – New York a été mis en place en 2001. Plusieurs activités transfrontalières ont eu lieu, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, des nanotechnologies, des technologies relatives à la sécurité, du transport, du tourisme et de l'environnement. Novembre 2008 marquera également la tenue du 4^e Sommet économique Québec – New York.



De gauche à droite
M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ
M. Jim Roche, président et chef de la direction de la BIA
M. George Bald, commissaire au NH DRED

Le Corridor Québec – Nouvelle-Angleterre

Le Corridor Québec – Nouvelle-Angleterre est en voie de formation : une première entente est intervenue avec la Chambre de commerce du Vermont en 2006 et une deuxième a été conclue avec le *Business and Industry Association of New Hampshire* (BIA) en 2008. Deux autres seront signées bientôt avec la Chambre de commerce du Maine et le *Hartford and Springfield Economic Partnership*. La signature d'autres ententes est prévue pour 2008-2009.

L'entente avec le BIA illustre bien les intentions des signataires. Les deux organismes se sont notamment engagés à collaborer à la réalisation des objectifs suivants :

Commerce : favoriser l'expansion du commerce et des relations commerciales entre les entreprises du New Hampshire et du Québec;

Frontière : appuyer les politiques et les initiatives qui favorisent la sécurité et la libre circulation des biens, des services, de la main-d'œuvre et des capitaux entre le New Hampshire et le Québec;

Transports : appuyer les projets d'infrastructure jugés nécessaires pour développer les échanges commerciaux entre le New Hampshire et le Québec;

Recherche et développement technologique : encourager l'établissement de partenariats entre les établissements de recherche du New Hampshire et du Québec;

Tourisme : encourager les initiatives et les partenariats qui cherchent à développer le tourisme entre le New Hampshire et le Québec, et à faire connaître les deux territoires;

Énergie : encourager l'établissement de partenariats axés sur la mise en valeur des ressources renouvelables et le développement de l'efficacité énergétique;

Environnement : soutenir les alliances qui favorisent les projets et les initiatives en matière de développement durable.

- **Les exportations du Québec vers le New Hampshire sont estimées à près d'un milliard de dollars. Elles comptent pour 9 % de toutes les marchandises québécoises expédiées vers la Nouvelle-Angleterre.**

LES CORRIDORS DE COMMERCE

Le Corridor Québec – Ontario

Le 19 mars 2008, la FCCQ et l'*Ontario Chamber of Commerce* ont signé un accord de coopération en vue de faciliter de meilleurs échanges interprovinciaux et de meilleures relations entre les entreprises des deux provinces.

Cet accord survient au moment où l'économie états-unienne subit un important ralentissement, ce qui rend le Corridor Québec – Ontario plus important que jamais pour notre croissance économique. En effet, ce dernier est le principal corridor économique du Canada, représentant plus de 62 % de la population et produisant 61 % du PIB.

Rappelons qu'en novembre 2007, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont conclu une entente en vue d'éliminer les barrières commerciales et améliorer la mobilité de la main-d'œuvre entre les deux provinces. Afin de renforcer cet accord politique, les chambres de commerce partenaires ont dressé la liste de certains des obstacles au commerce les plus courants entre les deux provinces et elles ont commencé à proposer des solutions concrètes en vue de les éliminer. En tant qu'intermédiaires privilégiés entre les employeurs du secteur privé de l'Ontario et du Québec, les deux chambres de commerce provinciales sont maintenant en mesure de fournir au milieu des affaires un maillon essentiel pour appuyer leurs démarches sur le plan politique.

Les deux chambres se sont rencontrées à quelques reprises et ont convenu de poursuivre leurs efforts pour améliorer la sécurité et la fluidité aux frontières. Elles ont aussi collaboré avec le gouvernement fédéral, les gouvernements du Québec et de l'Ontario, ainsi qu'avec les milieux du transport dans le cadre du projet de *Porte d'entrée continentale Québec-Ontario*.

- **En 2002, les échanges commerciaux entre le Québec et l'Ontario se sont élevés à 35,8 milliards de dollars. L'Ontario est le plus grand partenaire commercial du Québec, devant l'État de New York, tandis que le Québec est le deuxième partenaire commercial de l'Ontario après le Michigan.**

Le Comité des gouverneurs

Le Comité des gouverneurs des corridors de commerce a été mis sur pied en 2004 par la FCCQ afin de la soutenir dans ses démarches. Issus de grandes entreprises du Québec qui ont des activités importantes avec nos partenaires commerciaux des États-Unis et du reste du Canada, les membres du Comité des gouverneurs mettent à profit leur expertise, leur savoir et leur réseau afin de guider la FCCQ dans son plan d'action.

Président

M. Raymond Chrétien

Associé et conseiller stratégique
Fasken Martineau

Membres

M. Ronald Bilodeau

Président Est
Chemin de Fer Canadien Pacifique

M. Renaud Caron

Vice-président, Affaires ingénierie
Groupe CGI Inc.

M. Sean Finn

Premier vice-président, Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général
CN

M. Pierre Jeannot

Président du conseil
Thales Canada

M. Pierre Lortie

Conseiller principal, Affaires
Fraser Milner Casgrain

M^{me} Marie-José Nadeau

Vice-présidente exécutive, Affaires corporatives et secrétaire générale
Hydro-Québec

M. Jean Simard

Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales
Gaz Metro

M. William Spurr

Président
Bombardier Transport Canada

PARTENARIATS

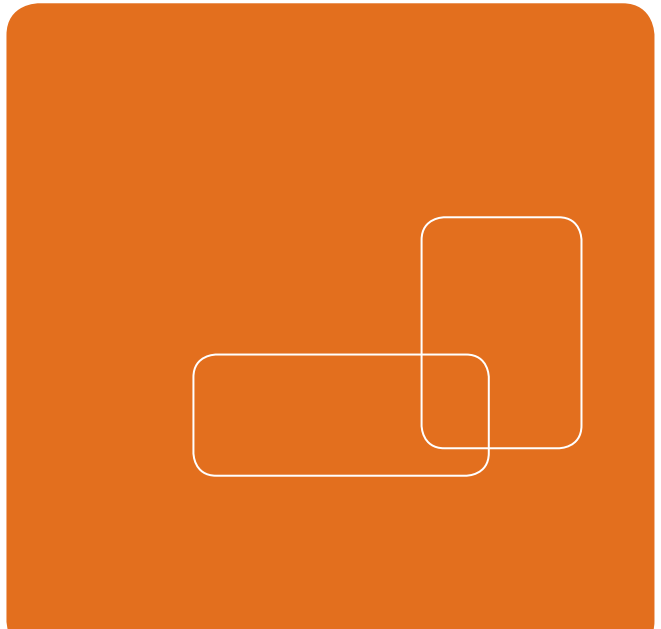
Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO), est un programme d'emploi d'été qui permet à de nombreux jeunes d'améliorer leur langue seconde tout en ayant l'occasion de vivre une expérience de travail enrichissante mettant à profit leurs compétences et leur expérience dans leur domaine d'études.

Depuis maintenant 13 ans, à la demande de Patrimoine Canadien, la FCCQ gère le volet québécois du programme JCTDLO, dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. L'objectif est d'aider les jeunes, et plus particulièrement ceux qui sont confrontés à des obstacles à l'emploi. Ce programme offre également aux entreprises québécoises l'occasion de profiter de l'accès à un bassin de main-d'œuvre innovatrice, dynamique et qualifiée. De plus, leurs coûts d'embauche sont réduits grâce à un appui financier variant de 50 % à 70 %.

Ces emplois ont été offerts dans de nombreux secteurs d'activités, dont le tourisme, l'agriculture, le développement communautaire, le journalisme, les loisirs, le sport, les communications, l'administration, l'industrie culturelle, l'éducation, la biologie, le génie et l'architecture. De plus, certains de ces emplois ont contribué à préserver des lieux ou des sites à caractère patrimonial, tels des musées ou des parcs nationaux.

- **101 emplois subventionnés par le programme en 2008 ont été répartis dans 10 régions administratives du Québec.**



La Commission des partenaires du marché du travail

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a été créée en juin 1997 par la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail.

La CPMT est une instance nationale de concertation qui regroupe des représentants d'employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, d'organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux, tous préoccupés par l'amélioration du fonctionnement du marché du travail. Ces principaux décideurs du monde du travail mettent en commun leur expertise et leurs idées pour accroître l'efficacité des services publics d'emploi et favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Depuis 2004, la présidente-directrice générale de la Fédération, Françoise Bertrand, est membre votant de la CPMT et, à ce titre, elle préside le Groupe de travail sur les services d'Emploi-Québec liés à la Loi 150 ainsi que le sous-groupe de travail de la Commission sur les services d'Emploi-Québec liés à la Loi 150 : vieillissement de la main-d'œuvre.

Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du gouvernement du Québec, la FCCQ s'est associée au Secrétariat à la jeunesse afin de promouvoir le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Ce dernier vise à sensibiliser, informer et stimuler les jeunes du Québec afin de les inciter à se lancer dans la grande aventure de l'entrepreneuriat.

Un des objectifs du Défi consiste à organiser des rencontres entre entrepreneurs et étudiants dans les écoles de leur région. Le but de ces rencontres : échanger avec les jeunes et éveiller en eux la même passion qui habite tout entrepreneur. En effet, les entrepreneurs sont des acteurs importants pour stimuler l'esprit d'initiative, le sens du leadership, la confiance en soi, la créativité et le goût du défi auprès des jeunes. Ils sont les parfaits promoteurs de l'entrepreneuriat. Quant à l'école, elle constitue un lieu privilégié, une occasion unique de transmettre les valeurs entrepreneuriales aux jeunes.

PARTENARIATS

Le mandat de la FCCQ est donc de sensibiliser le réseau des chambres de commerce du Québec et leurs membres à s'engager à promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes. Pour ce faire, la FCCQ a entrepris une tournée des chambres de commerce du Québec afin de leur faire connaître le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et ses raisons d'être.

De plus, comme plusieurs chambres de commerce font déjà des activités entrepreneuriales, la FCCQ les a répertoriées afin de mettre sur pied un recueil des activités entrepreneuriales au Québec. En plus de démontrer le rôle essentiel des chambres de commerce dans le développement de la culture entrepreneuriale, ce recueil sert également de référence pour les chambres qui ne font pas encore d'activités jeunesse dans leur région.

Jusqu'à présent, une cinquantaine de chambres de commerce se sont engagées activement à promouvoir l'entrepreneuriat chez nos jeunes. Voici quelques exemples d'activités qu'elles ont organisées dans leur région :

- **Entrepreneur en classe**
- **Stand sur l'entrepreneuriat**
- **Visites d'entreprises par des étudiants (ou entrepreneur d'un jour)**
- **Projet multidisciplinaire « Vivre la compagnie »**
- **Tout le monde en parle... des jeunes entreprises de Rouyn-Noranda**

Programme d'aide à l'entrepreneuriat (ODACE II)

Mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et dirigé par la FCCQ, le projet ODACE est né du désir de mobiliser la communauté d'affaires afin de favoriser le développement économique et de promouvoir l'entrepreneuriat dans les régions du Québec.

En 2005-2006, la première phase du projet a permis la réalisation de projets concrets avec la participation de douze chambres de commerce réparties dans cinq régions du Québec. Elle a ainsi pavé la voie à une participation plus active et plus soutenue de la communauté d'affaires au développement économique créateur de richesse pour l'ensemble de la région.

Forte de ce succès, la FCCQ, avec le concours du MDEIE, a amorcé la deuxième phase du projet ODACE. Ce programme est axé sur la MOBILISATION et il vise à créer de nouvelles solidarités entre les gens d'affaires et à favoriser la communication entre les intervenants. Les objectifs du projet ODACE II sont de :

- Faciliter la réalisation de projets de développement économique
- Faire valoir les retombées des projets identifiés et rassembler des représentants de la communauté d'affaires
- Faire la promotion de l'entrepreneuriat
- Faire entendre le point de vue de la communauté d'affaires sur des projets retenus où des promoteurs privés assumeront leur part de risques
- Favoriser la concertation des chambres de commerce et des gens d'affaires

Huit chambres de commerce de différentes régions du Québec ont réalisé 9 projets au total, dont :

- **Sensibilisation et mobilisation vers des alliances stratégiques avec les communautés crie et inuites pour les projets miniers dans le Nord-du-Québec (Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda)**
- **Maximisation des retombées économiques des projets Rabaska et Pipeline Saint-Laurent (Chambre de commerce de Lévis)**
- **Étude sur le potentiel commercial de la MRC de l'Assomption (Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny)**
- **Restauration d'une mini-centrale à Val-Jalbert dans le secteur Roberval (Chambre de commerce de Roberval)**

PARTENARIATS

Gestion proactive de la main-d'œuvre (GPMO)

Le vieillissement de la population et le manque de relève sont des réalités auxquelles les entreprises doivent faire face au moment de leur planification et de la gestion de leurs besoins de main-d'œuvre.

Pour préserver la capacité concurrentielle de leur société, les dirigeants doivent trouver des moyens novateurs d'attirer et de fidéliser une main-d'œuvre qualifiée. Soucieuse de les aider, la FCCQ s'est associée à Emploi-Québec pour organiser, par l'intermédiaire de son réseau de chambres de commerce, des ateliers sur la gestion proactive de la main-d'œuvre afin de sensibiliser les dirigeants de PME à l'importance de mieux planifier leurs ressources humaines et les encourager à agir de façon préventive en s'engageant dès maintenant dans un processus de planification plus adéquat.

- **Jusqu'à maintenant, 38 ateliers de formation ont été animés partout au Québec.**

Sensibilisation à la main-d'œuvre immigrante

Séance de formation

Depuis 2006, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Emploi-Québec, la FCCQ organise, grâce à son réseau de chambres de commerce, une séance de formation destinée aux dirigeants d'entreprises du Québec et portant sur la main-d'œuvre immigrante. Cette activité vise notamment à sensibiliser les employeurs aux avantages d'une main-d'œuvre diversifiée, à les appuyer dans l'embauche et l'intégration de celle-ci ainsi qu'à les soutenir dans la création d'un environnement de travail où la diversité constitue une force pour l'entreprise.

- **Jusqu'à présent, la FCCQ a organisé plus de 33 ateliers de formation dans plusieurs régions du Québec.**

Projet pilote : favoriser l'accueil et l'embauche des immigrants en région

En 2006-2007, la FCCQ a également été mandatée par le MICC et Emploi-Québec dans le cadre du Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI) pour réaliser un projet pilote de mobilisation des intervenants socioéconomiques dans le but de stimuler et favoriser l'accueil, l'intégration, l'embauche et l'installation d'immigrants en région. C'est ainsi que les chambres de commerce des Bois-Francs, du Haut-Richelieu, de Rouyn-Noranda, de Saguenay et de Sept-Îles ont été choisies pour agir à titre de régions pilotes dans le cadre de ce projet.

À la lumière des résultats obtenus, ce projet aura permis aux chambres de commerce participantes de jouer un rôle de rassembleurs auprès des différents organismes et directions régionales du MICC et des CLE du milieu. Ceci, pour trouver ensemble des solutions ou mettre sur pied des initiatives capables de stimuler l'accueil et l'intégration des immigrants dans leur région. En ce qui concerne l'avenir, les chambres de commerce poursuivront leur mobilisation et d'autres initiatives seront prises pour favoriser la diversification de la main-d'œuvre dans les entreprises.

CONGRÈS 2007

Les stratégies gagnantes... pour un québec plus compétitif!

Du 21 au 23 septembre 2007, plus de 300 gens d'affaires des quatre coins du Québec ont pris part au congrès annuel de la FCCQ qui se déroulait à Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent. Placées sous le thème « Les stratégies gagnantes... pour un Québec plus compétitif! », ces assises annuelles auront permis aux participants d'échanger sur différents sujets chers à la communauté d'affaires québécoise, tels que l'innovation, la compétitivité et le capital humain. Elles leur auront aussi donné la chance de mettre en commun leurs idées novatrices, leur expérience et leurs connaissances tout en travaillant ensemble afin de favoriser le dynamisme économique du Québec.

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, a donné le coup d'envoi au congrès en prononçant une allocution remarquée lors du traditionnel déjeuner-conférence du vendredi midi. Le ministre Bachand a notamment mis de l'avant la question de l'immigration comme piste de solution aux pénuries de main-d'œuvre spécialisée qui touchent les régions du Québec.

En outre, parmi les activités offertes aux congressistes, soulignons la plénière « Anticiper, c'est innover », animée par M. Christian Roy, directeur principal chez SECOR-TAKTIK, qui avait pour objectif de comprendre le rôle essentiel joué par l'innovation et la façon dont une bonne anticipation peut aider les entreprises à tirer profit de l'évolution des technologies et de la mondialisation des marchés.

Le congrès s'est aussi appliqué à traiter de sujets qui nous touchent tous au quotidien, tel l'environnement de travail et le capital humain. En effet, comment accroître votre compétitivité en misant sur vos équipes de travail? C'est la question à laquelle ont tenté de répondre trois intervenants en venant témoigner de leur expérience dans le cadre de l'atelier « Le capital humain, un actif important pour l'entreprise », animé par M. Marcel Bérubé, président du Groupe Perspective. Ils nous ont rappelé qu'une équipe solide est l'une des clés du succès en entreprise.

Finalement, l'assemblée plénière sur « Les atouts de la compétitivité », animée par M. Pierre Duhamel, chroniqueur et blogueur au magazine L'Actualité et directeur du magazine Montréal Centre-ville a été fort courue par les congressistes.

Et les lauréats sont...

Prix « Chambre de commerce de l'année 2007 »

- **Chambre de commerce de Québec (CCQ)**

Grâce à la concrétisation de son union avec la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec, la CCQ est désormais LA référence de la région en matière de développement économique. Elle s'est également distinguée par sa capacité à rassembler et à mobiliser les gens d'affaires de la région autour de projets communs, notamment dans les dossiers de la pénurie de main-d'œuvre, de l'immigration, des célébrations entourant le 400^e anniversaire de la ville de Québec et de l'implantation d'un terminal méthanier à Lévis (Rabaska).

Par ailleurs, le comité de sélection – présidé par M. Richard Payette, président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton – a tenu à souligner la qualité de la candidature des deux chambres finalistes, soit la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud et la Chambre de commerce de Val-d'Or.



De gauche à droite

M. François Seguin, directeur de la succursale de Rimouski
Banque de développement du Canada

M. Daniel A. Denis, président, CCQ

M^e Louis Duquet, président sortant, CCQ

M. Claude Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune

M. Alain Kirouac, vice-président exécutif et directeur général, CCQ

M^{me} Karen Vallée, coordonnatrice, Activités et événements, CCQ

M. Éric Lavoie, vice-président, bureau de section métropolitaine, CCQ

CONGRÈS 2007

Prix « Arthur Earle »

- **Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval**

Le prix « Arthur Earle » reconnaît les efforts en recrutement. En plus de connaître une excellente année sur le plan des réalisations, cette chambre a augmenté le nombre de ses membres de près de 60 %, passant de 161 à 257 membres, ce qui représente près de 50 % des entrepreneurs de son secteur.

Prix « Hommage au bénévolat »

- **Normand Pinard** (Chambre de commerce de Fleurimont)

Normand Pinard s'implique énormément dans sa communauté et jouit d'une grande notoriété auprès des gens d'affaires de sa région. Dans le cadre de ses activités sociales, il a notamment siégé à de nombreux comités et a soutenu une multitude de causes, entre autres en participant à des collectes de fonds pour des organismes de la région.



De gauche à droite
M. Richard Côté, président du conseil 2007-2008 de la FCCQ
M. Marcel Tremblay, président, Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval (CCISR)
M^{me} Guylaine Couture, adjointe, CCISR
M. Pascal Gagnon, directeur général, CCISR



De gauche à droite
M. Normand Pinard, Chambre de commerce de Fleurimont
M. Patrice Simard, président du conseil sortant de charge, FCCQ

Hommage à un président régional sortant

- **Karine Veilleux** (présidente sortante de la Chambre de commerce régionale Chaudière-Appalaches)

M^{me} Veilleux a été honorée pour son implication soutenue dans le développement économique de sa région et pour sa capacité à motiver et convaincre les chambres de commerce de Chaudière-Appalaches de la nécessité de se concerter et de se mobiliser afin de faire avancer les nombreux dossiers régionaux. Pendant quatre ans, M^{me} Veilleux a représenté les intérêts d'une quinzaine de chambres de commerce locales au sein du conseil d'administration de la FCCQ.



M. Robert Cloutier, président du conseil 2005-2006 de la FCCQ

*M^{me} Karine Veilleux, présidente
Chambre de commerce régionale Chaudière-Appalaches*

- **La FCCQ remercie ses grands partenaires du congrès 2007 : Alcoa, CN et Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, ainsi que son grand donateur, Imperial Tobacco Canada.**

MERCURIADES 2008

Mercuriades
2008
28^e édition

Une réalisation
de la FCCQ

SOYONS FIERS DE LEURS RÉUSSITES

Treize entreprises québécoises au sommet

Le 9 avril 2008 au Palais des congrès de Montréal, en présence du premier ministre du Québec et d'un millier de personnalités du milieu des affaires, la FCCQ a honoré 13 entreprises québécoises dans le cadre de la 28^e soirée de gala du concours Les Mercuriades.

Le plus prestigieux concours célébrant les succès et les réalisations de l'entrepreneuriat québécois, Les Mercuriades – présidé cette année par le vice-président aux ressources humaines de METRO Inc., M. Alain Picard – est né il y a 28 ans de la volonté d'encourager et de favoriser le rayonnement des entreprises québécoises, aussi bien ici qu'à l'étranger.

Les entreprises de l'année

Présentées par  **Bell Aliant**

Chaque année depuis la création du concours, deux entreprises lauréates sont sélectionnées par le jury pour se joindre au Club de l'excellence. Comme leurs pairs, ces entreprises ont marqué le milieu des affaires par leurs performances exceptionnelles et leur capacité à se maintenir parmi les meilleures.

Cette année, Frima Studio inc. – PME et Mines Agnico-Eagle Itée – Grande entreprise se sont vu décerner le titre de « Entreprise de l'année » et accèdent ainsi au prestigieux Club de l'excellence.



FRIMA STUDIO INC.

De gauche à droite

M. Alain Picard, président du concours Les Mercuriades 2008
M. Roch Dubé, président, Bell Aliant Québec et Ontario
M. Steve Couture, président, Frima Studio
M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ
M. Mathieu Bouchard, vice-président, durabilité d'entreprise
Rio Tinto Alcan



MINES AGNICO-EAGLE LTÉE

De gauche à droite

M. Alain Picard, président du concours Les Mercuriades 2008
M. Roch Dubé, président, Bell Aliant Québec et Ontario
M. Michel Leclerc, directeur général - Québec, Mines Agnico-Eagle
M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ
M. Mathieu Bouchard, vice-président, durabilité d'entreprise
Rio Tinto Alcan

Mérite Promotion de l'entrepreneuriat 2008

Présenté par Québec  DÉFI 
de l'entrepreneuriat
jeunesse

Lors du 25^e concours Les Mercuriades, la FCCQ, en partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse, a instauré le Mérite Promotion de l'entrepreneuriat qui souligne la contribution exceptionnelle d'une personnalité s'étant illustrée au cours de sa carrière par son engagement à faire la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes.

En 2008, les membres du comité de sélection ont choisi de décerner le Mérite Promotion de l'entrepreneuriat à M. Louis-Jacques Filion, professeur titulaire et directeur de la Chaire d'entrepreneuriat Rogers-J.-A. Bombardier à HEC Montréal. En 2004, M. Filion a reçu la plus haute distinction du Conseil canadien de la PME et de l'entrepreneuriat, le *Lifetime Achievement Award* pour l'ensemble de ses contributions à l'entrepreneuriat. En 2005, le Conseil international de la petite entreprise lui remettait aussi sa plus haute distinction, le *Wilford White Fellow* pour ses contributions à l'avancement de l'entrepreneuriat dans le monde. En 2006, l'Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME lui décernait le Prix Julien-Marchesnay pour l'étendue de ses travaux en entrepreneuriat et pour son essaimage international de la culture entrepreneuriale.

Le comité de sélection était composé de M. Gino Reeves, chef de service entrepreneuriat, Secrétariat à la jeunesse, ministère du Conseil exécutif; M. Daniel Thouin, analyste-conseil, Secrétariat à la jeunesse, ministère du Conseil exécutif; M. Paul-Arthur Fortin, lauréat du Mérite Promotion de l'entrepreneuriat 2005, fondateur de la Fondation de l'entrepreneurship et directeur général d'Accès entrepreneur; M^{me} Micheline Locas, lauréate du Mérite Promotion de l'entrepreneuriat 2006 et présidente-directrice générale de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants; M. Yvon Gasse, lauréat du Mérite Promotion de l'entrepreneuriat 2007 et professeur à la Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, et titulaire de la Chaire en entrepreneuriat et innovation; ainsi que M^{me} Diane Dubord, directrice de projets, FCCQ.



De gauche à droite

M. Jean Charest, premier ministre du Québec
M. Louis-Jacques Filion, professeur titulaire et
directeur de la Chaire d'entrepreneuriat
Rogers-J.-A.-Bombardier à HEC Montréal

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ

MERCURIADES 2008



De gauche à droite

M. Jean Charest, premier ministre du Québec

Mme Jocelyne Monty, récipiendaire du Mérite Philanthropique

M. Jean Monty, récipiendaire du Mérite Philanthropique

Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ

Mérite Philanthropique 2008

Depuis 1999, lors de la soirée de gala Les Mercuriades, la FCCQ décerne le Mérite Philanthropique à une personnalité du monde des affaires qui, en plus de réussir dans son secteur d'activité, s'est distinguée au cours de sa carrière par son engagement philanthropique. Ce Mérite souligne tout particulièrement la contribution de personnes qui ont accepté de partager leur savoir, leurs biens et leurs acquis dans le but d'en faire bénéficier l'ensemble de la communauté.

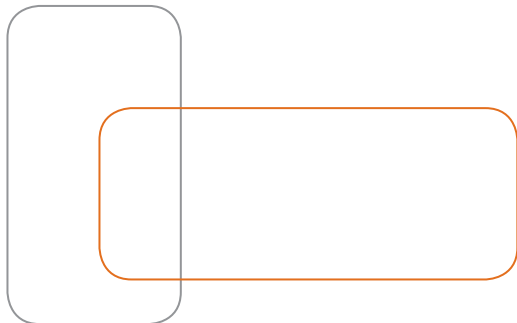
Pour la 28^e édition du concours, la FCCQ et le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, ont décerné le Mérite Philanthropique à Mme Jocelyne et M. Jean Monty pour leurs nombreux engagements sociaux et communautaires, dont celui à la Fondation des maladies mentales. Depuis 2002, Mme Monty assume la présidence du conseil de la Fondation qui a pour mission la prévention des maladies mentales dans le but de réduire la souffrance des personnes atteintes et celle de leurs proches, en mobilisant les individus et la société.

Prix spéciaux

Présentés par  Hydro-Québec

Une grande première cette année, la FCCQ a souhaité, grâce à la création de deux prix spéciaux, reconnaître les entreprises qui intègrent les dimensions sociales, économiques et environnementales dans toutes les sphères de leurs activités et ce, dans un souci de répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures.

Parmi toutes les entreprises finalistes au concours 2008, les prix spéciaux « Engagement social et communautaire » et « Environnement et développement durable », ont été décernés respectivement à L'Équipe Spectra et au Zoo de Granby.



ÉQUIPE SPECTRA

De gauche à droite

M. Bruno Gingras, vice-président, Service à la clientèle
Hydro-Québec Distribution

M. Alain Simard, président-directeur général, L'Équipe Spectra

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ



ZOO DE GRANBY

De gauche à droite

M. Bruno Gingras, vice-président, Service à la clientèle
Hydro-Québec Distribution

M^{me} Johanne Lalumière, présidente, Zoo de Granby

M^{me} Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, FCCQ

MERCURIADES 2008

Les entreprises finalistes et lauréates

Commerce et distribution *Présentée par*



- **Performance Rimouski inc.**

Piscines Pro et Patios N.V. inc.
Ranaz Corporation

Divertissement et culture

Frima Studio inc.

- **L'Équipe Spectra**

Réalisations inc. Montréal

Exportations *Présentée par*



CRC Sogema inc.
GIRO inc

- **InnovMetric Logiciels inc.**

Innovation technologique *Présentée par*



- **Frima Studio inc.** ~ PME

HERBANATUR inc.

- **LAB Recherche inc.** ~ Grande entreprise

Labopharm inc.

Production industrielle et de transformation

- **Aluminerie Alouette** ~ Grande entreprise
- **Construction Goscobec** ~ PME

Projet d'investissement

- **Hôtel Château Laurier** ~ PME
LAB Recherche inc.
- **Zoo de Granby** ~ Grande entreprise

Services professionnels

- Golder Associés Ltée
Groupe Perspective
- **Les carrières jobWings** ~ PME
 - **Teknika HBA** ~ Grande entreprise
Universalia

Contribution au développement économique et régional

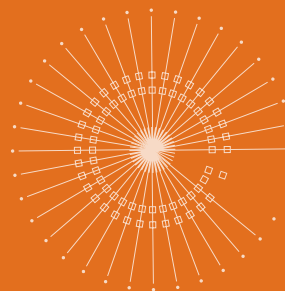
Présentée par

- **Ferme Champy senc** ~ Coup de cœur du jury
GENIVAR Société en commandite
Hydromellerie Saint-Paul-de-la-Croix
- **Mines Agnico-Eagle Itée** ~ Grande entreprise
SCA Amérique du Nord - Canada inc.
- **Théâtre de la Dame de Coeur** ~ PME

Un jury prestigieux

Encore une fois cette année, la firme Raymond Chabot Grant Thornton a eu la lourde responsabilité d'évaluer l'ensemble des dossiers de candidature. Par la suite, la FCCQ a confié la sélection des entreprises finalistes et lauréates à un jury indépendant, présidé par la rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Johanne Jean, et composé de personnalités respectées des milieux d'affaires, universitaire et journalistique, soit : M. Claude Demers, président-directeur général, Association de la recherche industrielle du Québec; M. Paul-Arthur Huot, président-directeur général, Pôle Québec Chaudière-Appalaches; M. Jean-Paul Gagné, éditeur émérite, Journal Les Affaires; M^{me} Francine Lahaie, vice-présidente principale, Le Cabinet de relations publiques NATIONAL; M. Claude Martel, président-directeur général, Inno-centre Québec; ainsi que M^{me} Geneviève Tanguay, sous-ministre adjointe, Direction de la Recherche et de l'Innovation, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

La FCCQ tient à remercier ses précieux partenaires qui l'accompagnent tout au long de l'année pour assurer le succès et la continuité du concours : Bell Aliant, CN, Hydro-Québec, Investissement Québec, le Secrétariat à la jeunesse, le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Chabot Grant Thornton, RBC Banque Royale, Rio Tinto Alcan, la Banque de développement du Canada, METRO Inc., Postes Canada, le journal Les Affaires, lesaffaires.com, RDI, Mercer et Saputo Inc.



BUREAU DE DIRECTION 2007-2008

Président du conseil

M. Richard Côté

Vice-président, Direction financement des grandes entreprises, Québec
BMO Banque de Montréal ~ Montréal

Président du conseil sortant de charge

M. Patrice Simard, FCA

Associé
Samson Bélair/Deloitte & Touche ~ Montréal

Présidente-directrice générale

M^{me} Françoise Bertrand

Présidente-directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec ~ Montréal

Premier vice-président

M. Roch Dubé

Président
Bell Aliant, Québec et Ontario ~ Montréal

Vice-présidents

M. Stéphane Achard

Premier vice-président – Marché des entreprises
Fédération des caisses Desjardins du Québec ~ Montréal

M. Pierre Després

Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales
Alcoa Canada ~ Montréal

M^{me} Hélène V. Gagnon

Vice-présidente, Affaires publiques et communications
Bombardier Aéronautique ~ Montréal

M. Richard Payette

Président et chef de la direction
Raymond Chabot Grant Thornton ~ Montréal

M. Alain Picard

Vice-président, ressources humaines
METRO Inc. ~ Montréal

Secrétaire-trésorier

M. Jean-Yves Baril

Président
Marcel Baril Itée ~ Rouyn-Noranda

Membres

M. Pierre-Luc Desgagné

Directeur principal, planification stratégique et relations gouvernementales
Hydro-Québec ~ Montréal

M^e Louis Bernier

Avocat
Fasken Martineau ~ Montréal

BUREAU DES GOUVERNEURS

M. Mathieu Bouchard

Vice-président, durabilité d'entreprise
Rio Tinto Alcan ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 2004-2005

M. Robert Cloutier

Président du conseil
Investissement Québec ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 2005-2006

M. Sean Finn

Premier vice-président, Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général
CN ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 2002-2003

M. Gaëtan Gagné

Président et chef de la direction
L'Entraide assurance-vie Compagnie mutuelle ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 2000-2001

M. Jacques Girard

Consultant
Corporation Sun Média ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 1996-1997

M. Jean Houde

Sous-ministre
Ministère des Finances ~ Québec
Ex-président de la FCCQ 1999-2000

M. Raynold Langlois

Avocat
Langlois Kronström Desjardins ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 1995-1996

M^e Pierre Martin

Avocat
Cain Lamarre Casgrain Wells ~ Québec
Ex-président de la FCCQ 1997-1998

M. André Tremblay

Directeur général
Produits forestiers Saguenay inc. ~ La Terrière
Ex-président de la FCCQ 2003-2004

M^e Guy Tremblay

Avocat
Heenan Blaikie SRL ~ Montréal
Ex-président de la FCCQ 2001-2002

Françoise Bertrand devient Chevalier de l'Ordre national du Québec

- Le 18 juin 2008, à l'occasion d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée à l'hôtel du Parlement, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a remis la décoration de Chevalier de l'Ordre national du Québec à la présidente-directrice générale de la FCCQ, M^{me} Françoise Bertrand.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

Divisions régionales

BAS ST-LAURENT

M. Donald Savard

Comptable agréé

Raymond Chabot Grant Thornton
Rivière-du-Loup

CENTRE-DU-QUÉBEC

M. Denis Grenon

Président

Financière Banque Nationale
Trois-Rivières

CHAUDIÈRE-APPALACHES

M. Pierre Laroche

Superviseur Contrôle et qualité

Labchrysotile
Thetford Mines

ESTRIE

M^{me} Nicole Brouillette

Agent immobilier

Remax professionnel
Granby

GASPÉSIE – LES ÎLES

M^{me} Mélissa Plourde

Avocate

Jeannotte Plourde Côté Avocats
Gaspé

LAURENTIDES

M. Martin Laurendeau

Avocat

Prévost Fortin D'Aoust
Sainte-Agathe-des-Monts

LAVAL

M. Normand De Montigny

Directeur général

CQIB

Laval

SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN

M. Michel Paquin

Comptable agréé

Samson Bélair/Deloitte & Touche
Chicoutimi

Grandes locales

BOIS-FRANCS

M. François Gélinas

Vice-président

Intral inc.
Princeville

CHÂTEAUGUAY

M. Michel Énault

Président

Entreprise Énault Électrique
Châteauguay

CHICOUTIMI

M. Luc Vandal

Directeur général de Bell exploitation

pour les régions du Québec

Bell Aliant
Chicoutimi

DRUMMOND

M^{me} Gloria Lemire

Associée

Verrier, Paquin, Hébert
Drummondville

EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

M. Daniel Marcoux

Directeur

Desjardins - Centre financier aux entreprises
de l'Est de l'île de Montréal
Montréal

GAIE DU QUÉBEC

M. Hans Janiak

Directeur

Banque Laurentienne
Montréal

GATINEAU

M^{me} Marie-Andrée Pelletier

Ingénieure

Construction JPL
Gatineau

HAUT-RICHELIEU

M^{me} Sylvie Gamache

Directrice générale

Bureau en Gros
St-Jean-sur-Richelieu

HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

M. Pierre Forand

Directeur général

Complexe sportif Interplus
Granby

ITALIENNE AU CANADA

M. Albert De Lucas

Associé

Samson Bélair/Deloitte & Touche
Montréal

JEUNE CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

M. Pierre-Étienne Simard

Avocat

Fasken Martineau
Montréal

JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

(REGROUPEMENT DES)

M. Martin Thibault

Président

Absolutnet
Boisbriand

LAC ST-JEAN EST

M. Stéphane Lefebvre

Directeur général

Groupe Autocar Jeannois
Alma

LAVAL

M. Normand De Montigny

Directeur général

CQIB
Laval

LÉVIS

M. Michel Paré

Associé

Mallette
Lévis

MANICOUAGAN

M. Claude Théberge

Directeur et associé

Genivar
Baie-Comeau

LES MASKOUTAINS

M. Steve Patenaude

*Responsable des technologies et gestionnaire
de projets*

Nmédia Solutions inc.
Saint-Hyacinthe

MONT-TREMBLANT

M^{me} Mireille Bisson

Présidente

Gestion Mireille Bisson
Mont-Tremblant

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M^{me} Anne-Marie Hubert

Associée

Ernst & Young
Montréal

QUEST-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL

M. J. David Pecho

Avocat

Amaron, Viberg & Pecho
Dorval

QUÉBEC

M. Daniel A. Denis

Architecte

Daniel A. Denis, architecte
Québec

PIERRE-LE GARDEUR DE REPENTIGNY

M. Robert Miller

Président

Assurances Robert Miller et Associés
Repentigny

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

RIVE-SUD

M. Michel Labbé

Directeur gestion immobilière et projets spéciaux
Intercom Services Immobiliers
Boucherville

RIVIÈRE-DU-LOUP

M. Gaétan Ouellet

Directeur services aux particuliers
Caisse populaire Desjardins
Rivière-du-Loup

ROUYN-NORANDA RÉGIONAL

M. Guy Veillet

Délégué commercial, Ventes grandes entreprises
Hydro-Québec
Rouyn-Noranda

SHAWINIGAN

M. Jean Marc Théorêt

Associé
Gauthier, Théorêt CA
Shawinigan

ST-EUSTACHE, DEUX-MONTAGNES, STE-MARTHE-SUR-LE-LAC

M^e Janique A. Danis

Avocate
M^e Janique A. Danis, L.L.B., D.D.N
Saint-Eustache

ST-LAURENT

M. Guy Hébert

Président
Communications Karluc Inc.
Saint-Laurent

ST-SAUVEUR

M^{me} Manon Girouard

Propriétaire
Motel le Jolibourg
St-Sauveur

SEPT-ÎLES

M. Denis Smith

Fiscaliste, CA, CMA
Mallette s.e.n.c.
Sept-Îles

SHERBROOKE

M. Frédéric Côté

Ingénieur associé
Groupe Comu
Sherbrooke

SOREL-TRACY MÉTROPOLITAIN

M. Serge Bergeron

*Directeur - Développement stratégique
et opérations*
Q.I.T. Fer & Titane inc.
Sorel-Tracy

TERREBONNE/LACHENAIE

M. Stéphane Berthe

Président
Alerte Courrier
Terrebonne/Lachenaie

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

M. Stéphane Giguère

Directeur du développement des affaires
F. D Jul Inc.
Boisbriand

TROIS-RIVIÈRES

M. Alain Trudel

Associé
Lajoie, Beaudoin, Héon Avocats
Trois-Rivières

VAL D'OR

M. Marc Bertrand

Directeur général, service à la clientèle
Télébec s.e.c.
Val-d'Or

VALLÉE DU RICHELIEU

M. Christian Faubert

Directeur associé
Genivar
Beloeil

REPRÉSENTANTS **SECTORIELS**

AÉROSPATIAL ET AÉRONAUTIQUE

M^{me} Nathalie Bourque

Vice-présidente, communications mondiales

CAE Inc.

Saint-Laurent

BIOTECHNOLOGIE ET PHARMACEUTIQUE

M. Denis Drolet

Chef de service, Politiques industrielles

Merck Frosst Canada Ltée

Kirkland

COMMERCE DE DÉTAIL

M^{me} Michèle Roy

Vice-présidente, Affaires publiques

RONA Inc.

Boucherville

COMMUNICATIONS

M. Marc Sévigny

Associé directeur

Le Cabinet de relations publiques

NATIONAL Inc.

Montréal

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Serge Tessier

Directeur général

CEGEP St-Jérôme

St-Jérôme

ÉNERGIE

M. Louis Forget

Vice-président, Affaires publiques

et gouvernementales

Ultramar Ltée

Montréal

FORMATION EN ENTREPRISE

M. Yves Trépanier

Vice-président principal

Groupe Conseil Aon Inc.

Montréal

GÉNIE-CONSEIL

M. Michael Novak

Vice-président directeur

SNC-Lavalin Inc.

Montréal

HÔTELLERIE ET TOURISME

M. Michel Lemay

Vice-président, Affaires publiques

et communications

Transat A.T. Inc.

Montréal

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

M. Pierre Dubreuil

Premier vice-président, Marketing, International et

Solutions d'affaires

Banque Nationale du Canada

Montréal

REPRÉSENTANTS **SECTORIELS**

MANUFACTURIER

M. Stéphane Lamarre

Directeur d'usine
Hubbell Canada LP
Montréal

MÉDIAS-TÉLÉDIFFUSION

M^{me} Natalie Larivière

Présidente
Médias Transcontinental
Montréal

PRODUITS FORESTIERS

M. Denis Leclerc

*Vice-président, Développement durable et
environnement*
Abitibi-Bowater
Montréal

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

M. Pierre Moreau

Président
Université du Québec
Québec

RELÈVE ET SUCCESSION

M. Mathieu Truchon

Gestionnaire de portefeuille associé
Conseiller en gestion de patrimoine
BMO Nesbitt Burns
Québec

SERVICES COMPTABLES

M^{me} Nathalie Bernier, CA

Associée directeur
KPMG f.r.d.l./f.e.n.c.r.l.
Montréal

SERVICES FINANCIERS AUX ENTREPRISES

M. Tony Loffreda

*Vice-président régional, services financiers
commerciaux, Québec Ouest*
RBC Banque Royale
Montréal

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

M. Bernard Labelle

Vice-président, secteur d'affaires
CGI
Québec

TRANSPORT

M. François Hébert

Vice-président stratégies réseau
CN
Montréal

COMITÉS DE LA FCCQ

AGROALIMENTAIRE

M. P. Mario Charpentier

*Associé codirecteur
BCF*

AVANTAGES QUÉBEC

M. Mathieu Bouchard

*Vice-président, durabilité d'entreprise
Rio Tinto Alcan*

AVISEUR CSST

M. Michel Héroux

*Associé
Fasken Martineau*

BIOPHARMACEUTIQUE

M. Denis Laflamme

*Chef, Affaires gouvernementales et
politiques de la santé
Pfizer Canada Inc.*

CORRIDORS DE COMMERCE, EXPORTATIONS

M. Raymond Chrétien

*Associé et conseiller stratégique
Fasken Martineau*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Marc Sévigny

*Associé directeur
Le Cabinet de relations publiques
NATIONAL Inc.*

ÉDUCATION / FORMATION / MAIN-D'ŒUVRE

M. Pierre Charbonneau

*Associé
Raymond Chabot Grant Thornton*

ÉNERGIE

M. Michel Martin

*Directeur, Affaires publiques et gouvernementales
Ultramar Ltée*

FISCALITÉ ET FINANCES PUBLIQUES

M. Mathieu Truchon

*Gestionnaire de portefeuille associé
Conseiller en gestion de patrimoine
BMO Nesbitt Burns*

MANUFACTURIER

M. Stéphane Lamarre

*Directeur d'usine
Hubbell Canada*

MÉDIAS ET DIVERTISSEMENT

M^{me} Natalie Larivière

*Présidente
Médias Transcontinental*

PPP - TRANSPORT

M. Michael Novak

*Vice-président directeur
Groupe SNC-Lavalin*

PRODUITS FORESTIERS

M. Hubert Bolduc

*Vice-président, Affaires publiques
et communications
Cascades Inc.*

RÉGIONS RESSOURCES

M. Roch Dubé

*Président et chef de la direction
Bell Aliant Québec et Ontario*

SANTÉ

M. Alain Robillard

*Conseiller principal
Mercer (Canada) Ltée*

TOURISME

M. Michel Lemay

*Vice-président, Affaires publiques
et communications
Transat A.T. Inc.*

TRAVAIL

M^e Louis Bernier

*Avocat
Fasken Martineau*

PUBLICATIONS

Mémoires

Juillet 2008

Mémoire présenté à l'occasion des consultations du Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Mai 2008

Mémoire de la FCCQ, du Conseil du patronat du Québec et de l'Association des Manufacturiers et exportateurs du Québec présenté dans le cadre de la consultation publique pour une révision de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying.

Avril 2008

Mémoire présenté à l'occasion des consultations du ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations sur la Réforme de la Loi sur les compagnies du Québec.

Mars 2008

Allocution présentée à l'occasion des consultations de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le projet de regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX.

Mars 2008

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique pour une révision de la Loi sur les biens culturels.

Février 2008

Mémoire présenté à l'occasion des consultations prébudgétaires 2008 du ministère des Finances du Québec.

Février 2008

Mémoire présenté à l'occasion des consultations prébudgétaires 2008 de Finances Canada.

Février 2008

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur la réforme de la Loi sur l'équité salariale.

Janvier 2008

Mémoire présenté dans le cadre des consultations du Groupe d'étude fédéral sur les politiques en matière de concurrence.



Novembre 2007

Mémoire présenté dans le cadre des consultations conjointes de Finances Canada et de l'Agence du revenu du Canada sur le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Octobre 2007

Recommandations de la FCCQ présentées dans le cadre des consultations sur la Stratégie de développement durable du gouvernement du Québec.

Octobre 2007

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation générale du MICC sur la planification de l'immigration au Québec, pendant la période allant de 2008 à 2010.

Septembre 2007

Mémoire présenté à l'occasion des audiences du groupe de travail sur le financement de la santé (Commission Castonguay).

Septembre 2007

Mémoire présenté dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie manufacturière du MDEIE.

Septembre 2007

Mémoire de la FCCQ présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires 2007 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Consultez le site www.fccq.ca pour obtenir la liste complète de tous les communiqués et lettres ouvertes publiés par la FCCQ en 2007-2008.

PERSONNEL DE LA FCCQ

Direction générale

M^{me} Françoise Bertrand
Présidente-directrice générale

M^{me} Louise Yaniri
Adjointe

Développement des affaires et des sociétés membres

M^{me} Catherine Guhur
Vice-présidente

M^{me} Anne Ferré / M^{me} Khédidja Béchir
Adjointe

M. Xavier Paillat
Directeur

M^{me} Evelyn Besner
Conseillère

Affaires publiques et communications

M^{me} Caroline St-Jacques
Vice-présidente

M^{me} Sophie Robert
Adjointe

M. Jean Laneville
Économiste

M. Bruno-Serge Boucher
Directeur des communications

M^{me} Elizabeth Huart
Directrice adjointe aux communications

M^{me} Marie-Ève Albert
Agente aux communications

Projets spéciaux

M^{me} Diane Dubord
Directrice

M^{me} Marie-Hélène Leblanc
Adjointe aux activités

M^{me} Valérie Brunet
Adjointe aux activités

Membres affiliés

M^{me} Marguerite Saubat
Directrice

M^{me} Charline Lessieux
Adjointe

M^{me} Sylvie Zavaro
Agente d'information

Administration

M^{me} Anne-Marie Plante
Directrice

M^{me} Manon Rioux
Réceptionniste

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISSN 1910-6637

*555, boul. René-Lévesque Ouest, 19^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1B1
T 514 844-9571 | F 514 844-0226*

fccq.ca